

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ

LE PRÊTRE
MINISTRE
DE LA MISÉRICORDE DIVINE

ÉLÉMENTS POUR AIDER LES CONFESSEURS
ET LES DIRECTEURS SPIRITUELS



LIBRERIA EDITRICE VATICANA

© Copyright 2011 - Libreria Editrice Vaticana - 00120 Città del Vaticano
Tel. 06.698.81032 - Fax 06.698.84716

ISBN 978-88-209-8550-9

www.vatican.va

www.libreriaeditricevaticana.com

TYPOGRAPHIE VATICANE

PRÉSENTATION

« Il faut revenir au confessionnal, comme lieu dans lequel célébrer le Sacrement de la Réconciliation, mais aussi comme lieu où « habiter » plus souvent, pour que le fidèle puisse trouver miséricorde, conseil et réconfort, se sentir aimé et compris de Dieu et ressentir la présence de la Miséricorde divine, à côté de la présence réelle de l'Eucharistie ». ¹

C'est avec ces paroles que le Pape Benoît XVI s'adressait aux confesseurs durant la récente Année Sacerdotale, soulignant pour tous et chacun l'importance et par conséquent l'urgence apostolique de redécouvrir le Sacrement de la Réconciliation, qu'on soit pénitent ou ministre.

En plus de la célébration quotidienne de l'Eucharistie, la disponibilité pour l'écoute des confessions sacramentelles, l'accueil des pénitents et, selon la demande, l'accompagnement spirituel, constituent la vraie mesure de la charité pastorale du prêtre et témoignent en même temps qu'il a assumé avec joie et conviction l'identité qui découle du sacrement de l'Ordre et qu'on ne peut jamais réduire à une simple fonction.

Le prêtre est ministre, c'est-à-dire serviteur et administrateur avisé de la divine Miséricorde. Il a reçu la grave responsabilité de « remettre ou de retenir les péchés » (cf. *Jn* 20,23); par son entremise et par la force de l'Esprit qui est Seigneur et qui donne la vie, les fidèles peuvent vivre dans l'aujourd'hui de l'Eglise la joyeuse expérience du fils prodigue qui, de retour à la maison par vil intérêt et comme esclave, est accueilli et rétabli dans sa dignité filiale.

Partout où l'on trouve un confesseur disponible, tôt ou tard arrive un pénitent; et partout où la disponibilité du confesseur perdure, voire de manière obstinée, les pénitents s'y rendent nombreux!

La redécouverte du Sacrement de la Réconciliation, de la part des pénitents comme des ministres, révèle l'authenticité de la foi en l'agir salvifique de Dieu qui se manifeste plus efficacement dans la puissance

¹ BENOÎT XVI, *Allocution aux participants du XXle cours sur le for interne organisé par la Pénitencerie Apostolique*, 11 mars 2010.

de la grâce que dans les stratégies humaines d'organisation de plans, même pastoraux, parfois oublieux de l'essentiel.

Pour accueillir pleinement l'appel du Saint Père et rejoindre son intention profonde, ce document, qui est un fruit de l'Année Sacerdotale, veut offrir un instrument utile pour la formation permanente des Prêtres et une aide pour la redécouverte de la valeur irremplaçable du Sacrement de la Réconciliation et de la direction spirituelle.

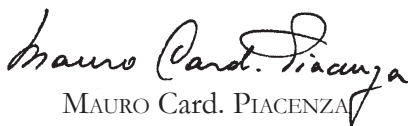
La nouvelle évangélisation et le renouveau incessant de l'Eglise, *semper reformanda*, sont vivifiés et dynamisés par l'authentique sanctification de chacun de ses membres; sanctification qui précède, implique et conditionne toute efficacité apostolique et la réforme elle-même du Clergé.

La célébration généreuse du Sacrement de la Miséricorde divine amène inmanquablement chaque prêtre à faire l'expérience que le Ministère qui lui est confié est unique et indispensable; en favorisant un émerveillement reconnaissant qui comble nécessairement le cœur de celui qui, sans mérite, a été appelé par Dieu, dans l'Eglise, à rompre le Pain Eucharistique et à donner aux hommes le Pardon, une telle expérience contribuera à éviter les «fluctuations d'identité» qui caractérisent bien souvent l'existence de certains prêtres.

C'est avec ces vœux que nous confions la diffusion et les fruits de ce document à la Bienheureuse Vierge Marie, Refuge des pécheurs et Mère de la Grâce divine.

Du Vatican, le 9 mars 2011

Mercredi des Cendres


MAURO Card. PIACENZA
Préfet

+ 

✠ CELSO MORGIA IRUZUBIETA
Archevêque tit. de Alba marittima
Secrétaire

INTRODUCTION: VERS LA SAINTETÉ

1. «A toute époque, à la vérité, et en toute nation, Dieu a tenu pour agréable quiconque le craint et pratique la justice (cf. *Act* 10,35). Cependant il a plu à Dieu que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel; il a voulu au contraire en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté».² Sur le chemin de la sainteté, à laquelle le Seigneur nous appelle (cf. *Mt* 5,48; *Ep* 1,4), Dieu a voulu que nous nous aidions mutuellement en devenant médiateurs dans le Christ pour conduire nos frères à son amour éternel. C'est dans cette perspective de charité que s'insèrent la célébration du sacrement de Pénitence et la pratique de la direction spirituelle, objets de ce document.

Nous rappelons à ce sujet quelques paroles de Benoît XVI: «A notre époque, l'une des priorités pastorales est assurément de former de manière droite les consciences des croyants»; et le Pape ajoutait: «La “direction spirituelle” contribue également à la formation des consciences. Aujourd'hui plus qu'hier, il y a besoin de “maîtres de l'esprit” sages et saints: un service ecclésial important, pour lequel est assurément nécessaire une vitalité intérieure qui doit être implorée comme don de l'Esprit, à travers une prière intense et prolongée et une préparation spécifique à acquérir avec soin. Chaque prêtre est ensuite appelé à administrer la miséricorde divine dans le sacrement de la pénitence, à travers lequel il remet les péchés au nom du Christ et aide le pénitent à parcourir la voie exigeante de la sainteté avec une conscience droite et informée. Pour pouvoir accomplir ce ministère indispensable, chaque prêtre doit nourrir sa propre vie spirituelle et suivre une mise à jour théologique et pastorale permanente».³ C'est dans cette lumière que sont offerts les éléments suivants aux prêtres, en leur qualité de ministres de la miséricorde divine.

² CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Lumen gentium*, 9.

³ BENOÎT XVI, Message au Cardinal James Francis Stafford, Grand Pénitencier, et aux participants de la XX^{ème} session de cours sur le for interne, organisée par la Pénitencerie Apostolique, 12 mars 2009.

L'année dédiée à commémorer la figure du Saint Curé d'Ars, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa mort (1859-2009), a laissé une empreinte ineffaçable surtout dans la vie et le ministère des prêtres: un «engagement de renouvellement intérieur de tous les prêtres en vue d'un témoignage évangélique plus fort et incisif dans le monde d'aujourd'hui».⁴

Ce renouvellement intérieur des prêtres doit embrasser toute leur vie et toutes les dimensions de leur ministère, en imprégnant profondément leurs critères, leurs motivations et leurs attitudes concrètes. La situation actuelle exige le témoignage, et elle demande que l'identité sacerdotale soit vécue dans la joie et l'espérance.

2. Le ministère du sacrement de la réconciliation, étroitement lié au conseil ou à la direction spirituelle, tend à reprendre un «itinéraire» spirituel et apostolique tant chez le ministre que chez les fidèles; cet itinéraire prend la forme d'un retour pascal dans le cœur du Père, et d'une fidélité à son projet d'amour sur «tout l'homme et tous les hommes».⁵ Il s'agit de reprendre, pour soi-même et dans le service aux autres, la démarche de relation interpersonnelle avec Dieu et avec les frères, sous la forme d'un itinéraire de contemplation, de perfection, de communion et de mission.

Encourager la pratique du sacrement de pénitence dans toute sa vitalité, comme aussi le service du conseil ou de la direction spirituelle, signifie vivre la «joie dans l'espérance» (Rm 12,12) avec davantage d'authenticité, et par elle favoriser l'estime et le respect pour la vie humaine intégrale, la redécouverte de la famille, l'orientation des jeunes, la renaissance des vocations, la valeur du sacerdoce vécu ainsi que de la communion ecclésiale et universelle.

3. Le ministère du sacrement de la réconciliation, en lien avec la direction spirituelle, est une urgence d'amour: «Puisque l'amour du Christ nous presse, à la pensée qu'un seul est mort pour tous et donc que tous sont morts. Et il est mort pour tous, pour que ceux qui vi-

⁴ BENOÎT XVI, Lettre d'indiction de l'Année Sacerdotale à l'occasion du 150^e anniversaire du «dies natalis» de Saint Jean Marie Vianney, 16 juin 2009.

⁵ PAUL VI, Let. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), 42: *AAS* 59 (1967), 278.

vent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour lui qui est mort et ressuscité pour eux» (2 Cor 5,14-15). Cela suppose une disponibilité particulière, pour que véritablement les disciples du Christ «ne vivent plus pour eux-mêmes» (*ibid.*), mais qu'ils se réalisent dans la charité et dans la vérité.

Tout le travail pastoral de l'apôtre Saint Paul, avec ses difficultés qu'il compare aux «douleurs de l'enfantement», peut être résumé dans cette urgence «de former le Christ» (cf. Gal 4,19) en chacun des fidèles. Son objectif était de «rendre chacun parfait dans le Christ» (Col 1,28), sans réductions et sans limites.

4. Le ministère de la réconciliation et le service du conseil ou la direction spirituelle s'insèrent dans le contexte de l'appel universel à la sainteté comme plénitude de la vie chrétienne et de la «perfection de la charité». ⁶ La charité pastorale dans la vérité de l'identité sacerdotale doit porter le prêtre à placer tout son ministère dans la perspective de la sainteté, laquelle réalise l'harmonie de la pastorale prophétique, liturgique et diaconale. ⁷

Cela fait partie intégrante du ministère sacerdotal que de se rendre disponible pour orienter tous les baptisés vers la perfection de la charité.

5. Le prêtre ministre, en tant que serviteur du mystère pascal qu'il annonce, célèbre et communique, est appelé à être confesseur et guide spirituel, instrument du Christ, en s'appuyant également sur sa propre expérience. Il est ministre du sacrement de la réconciliation et serviteur de la direction spirituelle tout comme il est, en même temps, bénéficiaire de ces deux moyens de sanctification pour son renouvellement spirituel et apostolique personnel.

6. Le présent recueil entend offrir quelques exemples simples, réalisables et porteurs d'espérance, qui font référence aux nombreux documents ecclésiaux (cités ici ou là) pour servir à la consultation. Il ne s'agit pas d'une casuistique, mais de la mise à jour d'un service de l'espérance et d'un encouragement.

⁶ CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 40.

⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Let. ap. *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), 30: AAS 93 (2001), 287.

I. LE MINISTÈRE DE LA PÉNITENCE ET DE LA RÉCONCILIATION DANS LA PERSPECTIVE DE LA SAINTETÉ CHRÉTIENNE

1. Importance actuelle, moment de grâce

Une invitation urgente

7. Au début du troisième millénaire, Jean-Paul II écrivait : «Je viens aussi solliciter un courage pastoral renouvelé pour ... proposer de manière persuasive et efficace la pratique du sacrement de la réconciliation».⁸ Le même Pape affirmait par la suite que son but était «une relance zélée du sacrement de la réconciliation, entendue aussi comme une exigence d'authentique charité et de vraie justice pastorale» en rappelant que «tout fidèle qui a les dispositions intérieures requises, a droit à recevoir personnellement le don sacramentel».⁹

8. L'Église non seulement annonce la conversion et le pardon, mais elle est en même temps un signe porteur de réconciliation avec Dieu et avec les frères. La célébration du sacrement de la réconciliation s'insère dans le contexte de toute la vie ecclésiale, en lien surtout avec le mystère pascal célébré dans l'Eucharistie, et en faisant toujours référence au baptême vécu et à la confirmation, ainsi qu'aux exigences du commandement de l'amour. Elle est une célébration joyeuse de l'amour de Dieu qui se donne lui-même, en détruisant notre péché lorsque nous le reconnaissons humblement.

La mission du Christ à l'œuvre dans l'Église

9. La mission ecclésiale est un processus symphonique d'annonce, de célébration et de communication du pardon, en particulier lorsqu'on célèbre le sacrement de la réconciliation qui est fruit et don de la Pâque du Seigneur ressuscité, présent en son Église : «Recevez l'Esprit Saint ;

⁸ JEAN-PAUL II, Let. ap. *Novo millennio ineunte*, 37 : l.c., 292.

⁹ JEAN-PAUL II, Let. ap. *Motu proprio Misericordia Dei*, sur quelques aspects de la célébration du sacrement de la pénitence (7 avril 2002) : *AAS* 94 (2002), 453.

ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous ne les remettrez pas, ils leur seront retenus» (*Jn* 20,22-23).

La joie du pardon se transforme en attitude de gratitude et de générosité sur la route de la sanctification et de la mission. Celui qui a expérimenté le pardon, désire que d'autres puissent arriver à cette rencontre avec le Christ Bon Pasteur. Par suite, les ministres de ce sacrement qui ont fait eux-mêmes l'expérience de la beauté de cette rencontre sacramentelle, deviennent davantage disponibles pour offrir ce service humble, ardu, patient et joyeux.

10. La pratique concrète, joyeuse, confiante et résolue du sacrement de la réconciliation, manifeste le niveau d'évangélisation d'un croyant et d'une communauté. «La pratique de la confession sacramentelle, dans le contexte de la communion des saints, en contribuant de différentes façons à approcher les hommes du Christ, est un acte de foi dans le mystère de la rédemption et de son actualisation dans l'Église».¹⁰

Dans le sacrement de la pénitence, fruit du sang rédempteur du Seigneur, nous expérimentons comment le Christ «a été mis à mort pour nos péchés et a été ressuscité pour notre justification» (*Rm* 4,25). C'est pour cela que Saint Paul pouvait affirmer que «le Christ nous a réconciliés avec lui et il nous a confié le ministère de la réconciliation» (*2 Cor* 5,18).

11. La réconciliation avec Dieu est inséparable de la réconciliation avec nos frères (cf. *Mt* 5,24-25). Cette réconciliation n'est pas possible si on ne purifie pas son cœur de quelque façon. Mais toute réconciliation vient de Dieu, parce que c'est Lui qui «pardonne toutes les fautes» (*Ps* 103,3). C'est en recevant le pardon de Dieu que le cœur humain apprend le mieux à pardonner et à se réconcilier avec ses frères.

S'ouvrir à l'amour et à la réconciliation

12. Le Christ presse à un amour toujours plus fidèle, et par conséquent à un changement plus profond (cf. *Ap* 2,16), pour que la vie

¹⁰ JEAN-PAUL II, Bulle *Aperite Portas Redemptori* (6 janvier 1983), 6: *AAS* 75 (1983), 96.

chrétienne ait les mêmes sentiments qui furent en Lui (cf. *Ph* 2, 5). La célébration, y compris communautaire à l'occasion, du sacrement de pénitence avec confession personnelle de ses péchés, est une grande aide pour vivre la réalité ecclésiale de la communion des saints.

13. On tend à la pleine «réconciliation» selon le «Notre Père», les béatitudes et le commandement de l'amour. C'est un processus de purification des péchés et d'identification au Christ.

Cet itinéraire pénitentiel est, aujourd'hui comme toujours, de la plus haute importance, en tant que fondement pour construire une société qui vive la communion. «La sagesse de l'Église a toujours proposé de tenir compte du péché originel, même dans l'interprétation des faits sociaux et dans la construction de la société: ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale et des mœurs».¹¹

Le témoignage et le dévouement des pasteurs

14. A toutes les époques de l'histoire de l'Église on rencontre des figures sacerdotales qui sont des modèles de confesseurs ou de directeurs spirituels. L'exhortation apostolique *Reconciliatio et Paenitentia* (1984) mentionne Saint Jean Népomucène, Saint Jean Marie Vianney, Saint Joseph Cafasso et Saint Léopold de Castelnovo. Benoît XVI, dans un discours à la Pénitencerie Apostolique,¹² ajoute Saint Pio de Pietrelcina.

En faisant mémoire de ces figures sacerdotales, Jean-Paul II ajoute: «Je désire rendre hommage aussi à l'innombrable troupe de confesseurs saints et presque toujours anonymes, auxquels est dû le salut de tant d'âmes qu'ils ont aidées dans leur conversion, leur bataille contre le péché et leurs tentations, dans leur progrès spirituel et, en définitive, dans leur sanctification. Je n'hésite pas à dire que même les grands saints canonisés sont généralement sortis de ces confessionnaux et, avec les saints, l'héritage spirituel de l'Église et la floraison même d'une civilisation, pénétrée d'esprit chrétien! Honneur, donc, à cette silencieuse armée de

¹¹ BENOÎT XVI, Let. enc. *Caritas in veritate*, 34; l'Encyclique cite le *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 407.

¹² BENOÎT XVI, Discours aux Pénitenciers des quatre Basiliques Pontificales Romaines (19 février 2007): *AAS* 99 (2007), 252.

nos confrères, qui ont bien servi et servent chaque jour la cause de la réconciliation au moyen du ministère de la pénitence sacramentelle».¹³

15. Actuellement dans beaucoup d'Eglises particulières, surtout dans les basiliques mineures, dans les cathédrales, dans les sanctuaires et dans quelques paroisses plus centrales des grandes villes, on observe une réponse très positive de la part des fidèles à l'effort des pasteurs d'offrir un service assidu du sacrement du pardon. Si «avec le sacrement de la pénitence (les ministres) réconcilient les pécheurs avec Dieu et avec l'Eglise»,¹⁴ cette même célébration pénitentielle peut donner lieu au service de la direction ou du conseil spirituel.

16. Les «munera» sacerdotaux sont étroitement liés entre eux, pour le bien de la vie spirituelle des fidèles. «Les prêtres sont, dans l'Eglise et pour l'Eglise, des représentations sacramentelles de Jésus-Christ, Tête et Pasteur, ils proclament de façon autorisée sa parole, ils répètent ses gestes de pardon et d'offrande du salut, surtout à travers le baptême, la pénitence et l'Eucharistie; ils exercent sa sollicitude affectueuse, jusqu'au don total d'eux-mêmes pour le troupeau, qu'ils regroupent dans l'unité et qu'ils mènent vers le Père au moyen du Christ dans l'Esprit».¹⁵

17. C'est pourquoi, la même exhortation apostolique *Pastores dabо vobis* invite les ministres à faire usage de cette pratique comme une garantie de leur vie spirituelle: «Je voudrais faire une mention spéciale du sacrement de la pénitence, dont les prêtres sont les ministres, mais dont ils doivent également être les bénéficiaires, devenant témoins de la compassion de Dieu pour les pécheurs». Jean-Paul II reprend ce qu'il a écrit dans l'Exhortation *Reconciliatio et paenitentia*: «La vie spirituelle et pastorale du prêtre, comme celle de ses frères laïcs et religieux, dépend, pour sa qualité et sa ferveur, de la pratique personnelle, assidue et consciencieuse, du sacrement de pénitence... Chez un prêtre qui ne se confesserait plus ou se confesserait mal, son être prêtre et sa façon de faire le prêtre s'en ressentiraient très vite et même la Communauté

¹³ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia* (2 décembre 1984), 29: *AAS* 77 (1985) 255-256.

¹⁴ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 5.

¹⁵ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabо vobis* (15 mars 1992), 15: *AAS* 84 (1992), 680.

dont il est pasteur s'en apercevrait'». ¹⁶ Tandis que, dans ma reconnaissance envers Dieu qui me pardonne toujours, comme l'écrivait Benoît XVI, «en me laissant pardonner, j'apprends encore à pardonner aux autres». ¹⁷

18. La fécondité apostolique jaillit de la miséricorde de Dieu. C'est pourquoi les plans pastoraux seraient peu efficaces si on sous-estimait la pratique sacramentelle de la pénitence: «Il faut réserver le plus grand soin pastoral à ce sacrement de l'Église, source de réconciliation, de paix et de joie pour nous tous qui avons besoin de la miséricorde du Seigneur et de la guérison des blessures du péché [...] L'Évêque ne manquera pas de rappeler à tous ceux à qui est déféré le soin des âmes en vertu de l'office, leur devoir d'offrir aux fidèles l'opportunité d'accéder à la confession individuelle. Il veillera aussi à vérifier qu'effectivement soient données aux fidèles les plus grandes facilités pour pouvoir se confesser. En considérant à la lumière de la Tradition et du Magistère de l'Église le lien intime entre le sacrement de la réconciliation et la participation à l'Eucharistie, il devient aujourd'hui toujours plus nécessaire de former la conscience des fidèles à participer dignement et fructueusement au banquet eucharistique, en s'en approchant en état de grâce». ¹⁸

L'exemple du Saint Curé d'Ars

19. L'exemple du Saint Curé d'Ars est très actuel. La situation historique de cette époque n'était pas facile, à cause des guerres, de la persécution, des idées matérialistes ou sécularistes. À son arrivée dans la paroisse, il n'y avait pas de grande assiduité pour le sacrement de la pénitence. Dans les dernières années de sa vie, la fréquentation en devint massive, y compris de la part de fidèles provenant d'autres diocèses. Pour le Saint Curé, le ministère de la réconciliation fut «un long martyre» qui «produisit des fruits très abondants et vigoureux». Devant la condition du péché, il disait: «On ne se sait pas quoi faire,

¹⁶ *Ibidem*, n. 26: *L.c.*, 699; il cite l'Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia*, n. 31.

¹⁷ BENOÎT XVI, Lettre aux séminaristes, 18 octobre 2010, 3.

¹⁸ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores Gregis* (16 octobre 2003), 39: *AAS* 96 (2004), 876-877.

on ne peut rien faire si ce n'est pleurer et prier». Mais il «ne vivait que pour les pauvres pécheurs, dans l'espoir de les voir se convertir et pleurer».¹⁹ La confession fréquente, même sans péché grave, est un moyen recommandé constamment par l'Église dans le but de progresser dans la vie chrétienne.²⁰

20. Jean-Paul II, dans la Lettre aux prêtres du Jeudi Saint 1986, pour commémorer le second centenaire de la naissance du Saint Curé, reconnaissait que «c'est certainement son infatigable dévouement au sacrement de la pénitence qui a révélé le charisme principal du Curé d'Ars et a créé à juste titre sa renommée. Il est bon qu'un tel exemple nous porte aujourd'hui à redonner au ministère de la réconciliation toute l'importance qui lui revient». Le fait même qu'un grand nombre de personnes «pour diverses raisons, semble s'abstenir totalement de la confession, est signe qu'il est urgent de développer toute une pastorale du sacrement de la pénitence, en portant incessamment les chrétiens à redécouvrir les exigences d'une vraie relation avec Dieu, le sens du péché qui nous ferme à l'Autre et aux autres, le besoin de se convertir et de recevoir, à travers l'Église, le pardon comme don gratuit de Dieu et, finalement, les conditions qui permettent de bien célébrer le sacrement, en dépassant les préjugés à son égard, les fausses craintes et les pratiques routinières. Une telle situation demande en même temps que nous restions très disponibles pour ce ministère du pardon, prêts à y consacrer le temps et le soin nécessaires, et même, je dirai plus, à lui donner la priorité sur d'autres activités. Les fidèles comprendront ainsi la valeur que nous lui conférons, à l'exemple du Curé d'Ars».²¹

Ministère de miséricorde

21. Le ministère de la réconciliation, exercé avec grande disponibilité, contribuera à approfondir la signification de l'amour de Dieu, en récupérant précisément le sens du péché et des imperfections comme des obstacles au vrai amour. Lorsqu'on perd le sens du péché, on détruit l'équilibre intérieur dans le cœur et on fait naître des contradictions

¹⁹ BIENHEUREUX JEAN XXIII, Let. enc. *Sacerdotii nostri primordia*, 85.88.90: AAS 51 (1959), 573-574.

²⁰ Cf. *ibidem* n. 95: *Lc.*, 574-575.

²¹ JEAN-PAUL II, *Lettre aux prêtres pour le Jeudi Saint* 1986, 7: AAS 78 (1986), 695.

et des conflits dans la société humaine. Seule la paix d'un cœur unifié peut effacer les guerres et les tensions. «Les déséquilibres dont souffre le monde contemporain sont liés à ce déséquilibre plus profond qui est enraciné dans le cœur de l'homme. C'est vraiment à l'intérieur de l'homme que beaucoup d'éléments se combattent mutuellement».²²

22. Ce service de réconciliation, exercé avec authenticité, invitera à vivre en accord avec les sentiments du Cœur du Christ. C'est une «priorité» pastorale, en tant qu'il s'agit de vivre la charité du Bon Pasteur, de vivre «son amour envers le Père dans le Saint Esprit, son amour envers les hommes jusqu'à offrir sa vie dans l'immolation».²³ Pour revenir à Dieu Amour, il faut inviter à reconnaître son propre péché, en sachant que «Dieu est plus grand que notre cœur» (1 Jn 3, 20). La joie pascalle de la conversion dérive de cela, et c'est elle qui a suscité les saints et les missionnaires à toute époque.

23. Cette actualité du sacrement de la réconciliation apparaît aussi dans la réalité de l'Église pèlerine qui, étant «à la fois sainte et toujours à purifier, poursuit continuellement sa pénitence et son renouvellement».²⁴ Pour ce faire, l'Église regarde Marie, qui «brille maintenant devant le peuple de Dieu en pèlerinage comme signe d'espérance assurée et de consolation, jusqu'à ce que vienne le jour du Seigneur».²⁵

2. Lignes fondamentales

Nature du sacrement de la pénitence

24. Le sacrement du pardon est un signe efficace de la présence, de la parole et de l'action salvifique du Christ Rédempteur. En lui, le Seigneur lui-même prolonge ses paroles de pardon à travers les paroles de son ministre tandis qu'au même moment, il transforme et élève l'attitude du pénitent qui se reconnaît pécheur et demande pardon avec la résolution d'expier et de se corriger. En lui s'actualise la surprise de l'enfant prodigue quand il rencontre son Père qui pardonne et fait fête pour le retour du fils qu'il aime (cf. Lc 15,22).

²² CONC. OECUM. VAT. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 10.

²³ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 49: Lc., 745.

²⁴ CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 8.

²⁵ *Ibidem*, n. 68.

25. La célébration du sacrement est essentiellement liturgique, festive et joyeuse, puisqu'elle vise, sous la conduite du Saint Esprit, à la retrouvaille avec le Père et avec le Bon Pasteur. Jésus a voulu décrire ce pardon avec les couleurs de la fête et de la joie (*Lc* 15,5-7.9-10.22-32). La célébration fréquente et périodique du sacrement de la réconciliation en devient donc davantage compréhensible et plus désirable. Le Christ, on le rencontre volontairement dans ce sacrement quand on a appris à le rencontrer habituellement dans l'Eucharistie, dans la parole vivante, dans la communauté, en chaque frère et même dans la pauvreté de son propre cœur.²⁶

26. Dans ce sacrement l'appel à la conversion est célébré comme un retour au Père (cf. *Lc* 15,18). Il s'appelle sacrement de la «pénitence» puisque «il consacre une démarche personnelle et ecclésiale de conversion, de repentir et de satisfaction».²⁷ Il s'appelle aussi sacrement de la «*confession*» «puisque l'accusation, la confession des péchés devant le prêtre est un élément essentiel de ce sacrement. En un sens profond il est aussi une «confession», reconnaissance et louange de la sainteté de Dieu et de sa miséricorde envers l'homme pécheur».²⁸ Et il s'appelle sacrement du «pardon» «puisque par l'absolution sacramentelle du prêtre, Dieu accorde au pénitent "le pardon et la paix"», et de la «réconciliation» parce que «il offre au pécheur l'amour de Dieu qui réconcilie».²⁹

27. La célébration sacramentelle de la «conversion» correspond à un effort pour répondre à l'amour de Dieu. C'est pourquoi l'appel à la conversion est «une composante essentielle de l'annonce du Royaume».³⁰ Ainsi le chrétien s'insère dans le «dynamisme du cœur contrit» (*Ps* 51,19), attiré et mû par la grâce (cf. *Jn* 6,44; 12,32) à répondre à

²⁶ «Le Sacrement de la pénitence, qui a tellement d'importance dans la vie du chrétien, rend actuelle l'efficacité rédemptrice du Mystère pascal du Christ»: BENOÎT XVI, *Discours aux Pénitenciers des quatre Basiliques Pontificales Romaines* (19 février 2007): *l.c.*, 250.

²⁷ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1423, b.

²⁸ *Ibidem*, n. 1424.

²⁹ *Ibidem*, cf. 2 *Cor* 5, 20; *Mt* 5, 24.

³⁰ *Ibidem*, n. 1427.

l'amour miséricordieux de Dieu qui nous a aimés le premier (cf. *1 Jn* 4,10)». ³¹

Sur le chemin de la sainteté

28. Il s'agit d'un itinéraire vers la sainteté demandée et rendue possible par le baptême, la confirmation, l'Eucharistie et la Parole de Dieu. Ainsi se réalise cette réalité ministérielle de grâce que Saint Paul décrivait par ces mots: «Nous sommes, donc, ambassadeurs du Christ, comme si Dieu exhortait au moyen de nous. Au nom du Christ nous vous supplions: réconciliez-vous avec Dieu» (*2 Cor* 5,20). L'invitation de l'Apôtre avait comme motivation spéciale le fait que Dieu traita le Christ comme «péché en notre faveur, pour que nous puissions devenir par lui justice de Dieu» (*2 Cor* 5,21). De cette manière, «libérés du péché, portez le fruit qui vous porte à la sanctification» (*Rm* 6,22).

29. Il est possible d'entrer dans cette dynamique d'expérience du pardon miséricordieux de Dieu dès l'enfance, avant la première communion, même de la part d'âmes innocentes mues par une disposition de confiance et de joie filiale.³² Pour cela, il faut préparer ces âmes par une catéchèse adaptée sur le sacrement de la pénitence avant qu'elles reçoivent la première communion.

30. En entrant dans cette dynamique évangélique du pardon, il est facile de comprendre l'importance de confesser les péchés légers et les imperfections, en tant que décision de «progresser dans la vie de l'Esprit» et avec le désir de transformer sa propre vie en expression de la miséricorde divine envers les autres.³³ De cette façon, on s'accorde avec les sentiments du Christ «qui, seul, a expié pour nos péchés (cf. *Rm* 3,25; *1 Jn* 2,1-2)». ³⁴

31. Lorsque le prêtre est conscient de cette réalité de grâce, il ne peut qu'encourager les fidèles à accéder au sacrement de la pénitence. Alors «le prêtre accomplit le ministère du Bon Pasteur qui cherche la brebis perdue, celui du Bon Samaritain qui panse les blessures, du Père

³¹ *Ibidem*, n. 1428.

³² Cf. JEAN-PAUL II, *Allocution aux séminaristes yougoslaves*, 26 avril 1985.

³³ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1458.

³⁴ *Ibidem*, n. 1460.

qui attend l'enfant prodigue et l'accueille à son retour, du juste Juge qui ne fait pas acception des personnes et dont le jugement est à la fois juste et miséricordieux. En somme, le prêtre est le signe et le moyen de l'amour miséricordieux de Dieu vers le pécheur». ³⁵ «Le bon Pasteur cherche la brebis égarée. L'ayant trouvée, il la prend sur les mêmes épaules qui avaient porté le bois de la croix, et il la ramène à la vie de l'éternité». ³⁶

Un mystère de grâce

32. Le respect pour «le sceau sacramentel» montre combien la célébration pénitentielle est une réalité de grâce, dont l'itinéraire est déjà «inscrit» dans le Cœur de Jésus, dans une profonde amitié avec Lui. Ainsi, encore une fois le mystère et la dignité humaine se manifestent à la lumière du mystère du Christ. ³⁷

Les effets de la grâce du sacrement de la pénitence consistent dans la réconciliation avec Dieu (en retrouvant la paix et l'amitié avec Lui), dans la réconciliation avec l'Église (en se réintégrant dans la communion des saints), dans la réconciliation avec soi-même (en unifiant son propre cœur). Par conséquent, le pénitent «se réconcilie avec ses frères, qu'il a de quelque façon offensés et lésés; il se réconcilie avec l'Église, il se réconcilie avec toute la création». ³⁸

33. La dignité du pénitent se manifeste dans la célébration sacramentelle, au cours de laquelle il manifeste son authenticité (conversion) et son repentir. En effet, «il s'insère, avec ses actes, dans la célébration du sacrement, qui s'accomplit ensuite avec les paroles de l'absolution,

³⁵ *Ibidem*, n. 1465.

³⁶ SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANCE, *Sermon*, 45.

³⁷ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 22. Le ministère de la réconciliation «doit être protégé dans sa sacralité, outre les motifs théologiques, juridiques et psychologiques sur lesquels je me suis étendu dans les allocutions précédentes du même genre, y compris pour le respect amoureux qui est dû à son caractère de rapport intime entre le fidèle et Dieu»: JEAN-PAUL II, *Discours à la Pénitencerie Apostolique* (12 mars 1994), 3: *AAS* 87 (1995), 76; cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1467.

³⁸ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1469; cf. JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia*, 31, V: *l.c.*, 265.

prononcées par le ministre au nom du Christ». ³⁹ C'est pourquoi on peut dire que «le fidèle, tandis qu'il fait dans sa vie l'expérience de la miséricorde de Dieu et la proclame, célèbre avec le prêtre la liturgie de l'Église, qui se convertit et se renouvelle continuellement». ⁴⁰

34. La célébration du sacrement actualise une histoire de grâce qui dérive du Seigneur. «Au long de l'histoire et dans la praxis ininterrompue de l'Église "le ministère de la réconciliation" (2 Cor 5,18), offert au moyen des sacrements du baptême et de la pénitence, s'est avéré être un engagement pastoral toujours vivement perçu, accompli pour respecter le mandat de Jésus, comme une partie essentielle du ministère sacerdotal». ⁴¹

35. C'est un processus «sacramental», au sens de signe efficace de grâce, qui fait partie de la sacramentalité de l'Église. C'est aussi l'itinéraire tracé par le «Notre Père», dans lequel nous demandons pardon tandis que nous offrons notre pardon. Cette expérience de réconciliation fait naître dans le cœur du croyant un désir ardent de paix pour toute l'humanité: «Le désir ardent du chrétien est que toute la famille humaine puisse invoquer Dieu comme 'Notre Père'!». ⁴²

3. Quelques orientations pratiques

Le ministère qui suscite les dispositions du pénitent

36. Depuis le début de l'Église, l'attitude de réconciliation et de pénitence, ou «conversion», s'exprime de façons différentes et à différents moments: dans la célébration eucharistique, en des temps liturgiques particuliers (comme le Carême), dans l'examen de conscience, la prière filiale, l'aumône, le sacrifice, etc. Mais le moment privilégié est la célébration du sacrement de pénitence ou de réconciliation, où nous avons de la part du pénitent la contrition, la confession et la satisfaction, et de la part du ministre l'absolution avec l'invitation à s'ouvrir davantage à l'amour.

³⁹ RITUALE ROMANUM - *Ordo paenitentiae* (2 décembre 1973), Praenotanda 11: editio typica (1974), pp. 15-16.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ JEAN-PAUL II, Let. ap. Motu proprio *Misericordia Dei*: l.c., 452.

⁴² BENOÎT XVI, Let. enc. *Caritas in veritate*, 79.

37. La confession claire, simple et complète de ses péchés fait retrouver la communion avec Dieu et avec ses frères, surtout dans la communauté ecclésiale. La «conversion», comme retour aux projets du Père, implique le repentir sincère et par conséquent l'accusation et la disposition à expier ou à réparer sa conduite. On réoriente ainsi son existence sur le chemin de l'amour envers Dieu et envers le prochain.

38. Le *pénitent*, face au Christ ressuscité présent dans le sacrement (y compris dans le ministre), confesse son péché, il exprime son repentir et il s'engage à expier et à se corriger. La grâce du sacrement de la réconciliation est une grâce de pardon qui atteint jusqu'à la racine du péché commis après le baptême, et qui guérit les imperfections et les déviations, en donnant au croyant la force pour «se convertir» ou pour s'ouvrir davantage à la perfection de l'amour.

39. Les gestes extérieurs par lesquels on peut exprimer cette attitude pénitentielle intérieure sont multiples : la prière, l'aumône, le sacrifice, la sanctification des temps liturgique, etc. Mais «la conversion et la pénitence quotidiennes trouvent leur source et leur aliment dans l'Eucharistie». ⁴³ La célébration du sacrement de la pénitence fait expérimenter le chemin du retour décrit par Jésus dans la parabole de l'enfant prodigue : «Seul le cœur du Christ, qui connaît les profondeurs de l'amour de son Père, a pu nous révéler l'abîme de sa miséricorde d'une manière tellement pleine de simplicité et de beauté». ⁴⁴

40. Cette grâce de Dieu, qui a eu l'initiative de nous aimer, fait en sorte que le pénitent puisse accomplir ces gestes. L'examen de conscience se fait à la lumière de l'amour de Dieu et de sa Parole. En reconnaissant son péché, le pécheur assume sa responsabilité et, mû par la grâce, il manifeste sa douleur et son exécution pour le péché surtout devant Dieu qui nous aime et qui juge avec miséricorde nos actions. Donc la reconnaissance et l'accusation complète de ses péchés devant le prêtre, avec simplicité et clarté, se font sous l'action de l'Esprit d'amour, au-delà de la douleur de contrition (par amour) ou d'attrition (par crainte de la justice divine).

⁴³ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1436.

⁴⁴ *Ibidem*, n. 1439.

41. La célébration du sacrement de la réconciliation est un acte liturgique qui, selon le Rituel de la pénitence, se développe à partir d'une salutation et d'une bénédiction, auxquelles font suite la lecture ou la récitation de la Parole de Dieu,⁴⁵ l'invitation au repentir, la confession, des conseils et exhortations, l'imposition et l'acceptation de la pénitence, l'absolution des péchés, l'action de grâce et la bénédiction de renvoi. Le lieu visible et digne du confessionnal, «pourvu d'une grille fixe entre le pénitent et le confesseur, de sorte que les fidèles qui le désirent puissent librement s'en servir»,⁴⁶ les aide tous les deux.

42. La forme ordinaire de la célébration de la confession, c'est-à-dire la confession individuelle, même lorsque elle est précédée d'une préparation communautaire, est une excellente occasion pour inviter à la sainteté et, par conséquent, à une éventuelle direction spirituelle (avec le confesseur lui-même ou avec une autre personne). «Grâce, ensuite, à sa nature individuelle la première forme de célébration permet d'associer le sacrement de la pénitence à quelque chose de différent, mais de bien conciliable avec elle : je me réfère à la direction spirituelle. Il est certain, donc, que la décision et l'engagement personnels sont clairement signifiés et promus dans cette première forme».⁴⁷ «Quand cela est possible, il est bon qu'à certains moments de l'année ou quand l'occasion s'en présente, la confession individuelle des pénitents se fasse dans le cadre de célébrations pénitentielles, selon ce que prévoit le rituel, dans le respect des différentes traditions liturgiques, pour pouvoir donner toute sa place à la célébration de la Parole par l'usage de lectures appropriées».⁴⁸

43. Même si «en cas de grave nécessité on peut recourir à la célébration communautaire de la réconciliation avec confession générale et absolution générale», selon les règles du Droit, «les fidèles, pour que l'absolution soit valide, doivent prendre la résolution de confesser

⁴⁵ BENOÎT XVI, Exhort. ap. post-synodale *Verbum Domini*, 61.

⁴⁶ *Code de Droit Canonique (CIC)*, c. 964, § 2.

⁴⁷ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia*, 32: *l.c.* 267-268.

⁴⁸ BENOÎT XVI, Exhort. ap. post-synodale *Verbum Domini*, 61.

individuellement leurs péchés graves en temps voulu». ⁴⁹ Juger si les conditions requises par le Droit sont remplies «appartient à l'Évêque diocésain qui, en tenant compte des critères établis d'un commun accord avec les autres membres de la conférence des Évêques, peut déterminer les cas où se rencontre cette nécessité». ⁵⁰

C'est pourquoi, «la confession individuelle et intégrale suivie de l'absolution demeure le seul mode ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Église, sauf si une impossibilité physique ou morale dispense d'une telle confession... La confession personnelle est donc la forme la plus significative de la réconciliation avec Dieu et avec l'Église». ⁵¹

Les règles pratiques établies par l'Église comme expression de la charité pastorale

44. Les canons du *Code de droit canonique* contiennent des orientations pratiques sur la confession individuelle et la célébration communautaire, ⁵² ainsi que sur le lieu et la façon de disposer le confessionnal. ⁵³ Concernant les ministres, sont rapportées des règles avalisées par la tradition ecclésiale et l'expérience, telles que la faculté de confesser ordinairement et la faculté d'absoudre dans quelques cas spéciaux. ⁵⁴ Il faut se conformer en tout aux critères de l'Église sur la doctrine morale. ⁵⁵ Il faut toujours se comporter comme des serviteurs justes et miséricordieux, et pourvoir ainsi à l'«honneur divin et au salut des âmes». ⁵⁶

⁴⁹ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1483; cf. *CIC*, c. 962, 1; *Codex Canonum Ecclesiarum Orientalium* (CCEO), c. 721.

⁵⁰ *CIC*, c. 961; cf. *CCEO* 720.

⁵¹ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1484.

⁵² *CIC*, cc. 959-963; *CCEO*, cc. 718-721.

⁵³ *CIC*, c. 964: «§ 1. Pour entendre les confessions sacramentelles, le lieu propre est l'église ou l'oratoire. § 2. En ce qui concerne le confessionnal, la conférence des Évêques établira des règles, en prévoyant toutefois qu'il y ait toujours dans un endroit bien visible des confessionnaux munis d'une grille fixe séparant le pénitent du confesseur et dont les fidèles qui le désirent puissent librement user. § 3. Les confessions ne seront pas entendues en dehors du confessionnal, à moins d'une juste cause». Cf. aussi *CCEO*, c. 736 § 1.

⁵⁴ *CIC*, cc. 965-977; *CCEO*, cc. 722-730.

⁵⁵ *CIC*, c. 978, § 2.

⁵⁶ *CIC*, c. 978, § 1; *CCEO*, c. 732 § 2.

45. Ces règles aident aussi à agir avec la prudence requise «en tenant compte également de la condition et de l'âge du pénitent»,⁵⁷ aussi bien pour poser des questions que pour proposer des orientations pratiques et indiquer une «satisfaction opportune».⁵⁸ C'est exactement dans ce contexte du mystère de la grâce divine et du cœur humain que se situe le mieux le «sceau» sacramentel.⁵⁹

D'autres règles offrent quelques indications pour aider les pénitents à se confesser avec clarté, par exemple en ce qui concerne le nombre et l'espèce des péchés graves,⁶⁰ en indiquant les temps les plus opportuns, les moyens concrets (comme peuvent être, à l'occasion, les interprètes) et surtout la liberté de se confesser avec des ministres approuvés qu'ils peuvent choisir.⁶¹

46. Le *Rituel de la pénitence* donne des orientations doctrinales et des règles pratiques semblables : la préparation du prêtre, l'accueil, la célébration avec tous ses détails. Ces orientations aideront le pénitent à modeler sa vie sur la grâce reçue. C'est pourquoi la célébration communautaire, avec absolution individuelle, constitue une grande aide à la confession individuelle qui reste toujours la forme ordinaire de la célébration du sacrement de la pénitence.

47. La Lettre Apostolique *Motu proprio Misericordia Dei* du Pape Jean-Paul II, sur quelques aspects de la célébration du sacrement de la pénitence, offre également beaucoup de règles pratiques sur les différentes façons possibles de réaliser la célébration sacramentelle et sur chacun de ses gestes.

Orienter sur le chemin de la sainteté conformément à l'action de l'Esprit Saint

48. Dans toutes ces possibilités de célébration, la chose la plus importante est d'aider le pénitent dans son processus de configuration au

⁵⁷ *CIC*, c. 979.

⁵⁸ *CIC*, c. 981; *CCEO*, c. 732 § 1.

⁵⁹ Cf. *CIC*, cc. 982-984; *CCEO*, cc. 731; 733-734.

⁶⁰ Cf. *CIC*, c. 988 : «§ 1. Le fidèle est tenu par l'obligation de confesser, selon leur espèce et leur nombre, tous les péchés graves commis après le baptême, non encore directement remis par le pouvoir des clés de l'Église et non accusés en confession individuelle, dont il aura conscience après un sérieux examen de soi-même. § 2. Il est recommandé aux fidèles de confesser aussi les péchés véniels».

⁶¹ Cf. *CIC*, cc. 987-991; *CCEO*, c. 719.

Christ. Parfois un simple conseil de sagesse éclaire pour toute la vie, ou porte à prendre au sérieux l'itinéraire de contemplation et de perfection, sous la conduite d'un bon directeur spirituel. Le directeur spirituel est un instrument dans les mains de Dieu, pour aider à découvrir ce que Dieu veut de chacun à l'instant présent: sa science n'est pas purement humaine. L'homélie d'une célébration communautaire ou le conseil privé d'une confession individuelle peuvent être déterminants pour toute la vie.

49. À tout instant, il faut tenir compte de l'itinéraire suivi par le pénitent. Parfois on l'aidera à adopter une attitude de conversion radicale qui l'amène à reprendre ou à raviver le choix Fondamental de la foi; d'autres fois il s'agira d'une aide dans le processus normal de sanctification qui est toujours, harmonieusement, purification, illumination et union.

50. La confession fréquente, lorsque il y a seulement des péchés légers ou des imperfections, est comme une conséquence de la fidélité au baptême et à la confirmation, et exprime un authentique désir de perfection et de retour au dessein du Père, pour que le Christ vive vraiment en nous par une vie de plus grande fidélité au Saint Esprit. C'est pourquoi, «en tenant compte de l'appel de tous les fidèles à la sainteté, on leur recommande de confesser même les péchés véniels».⁶²

Disponibilité ministérielle et accueil paternel

51. Avant tout, la prière et la pénitence pour les âmes sont essentielles. Ainsi sera possible une authentique disponibilité ainsi qu'un accueil paternel.

52. Ceux qui ont le soin des âmes doivent «pourvoir à ce que soient entendues les confessions des fidèles qui leur sont confiés et qui demandent raisonnablement à être écoutés, et de leur offrir la possibilité d'accéder à la confession individuelle à des jours et heures fixés pour leur commodité».⁶³ C'est ce qui se fait aujourd'hui avec des résultats très positifs en beaucoup d'endroits, non seulement dans quelques sanctuaires mais aussi en tant de paroisses et d'églises.

⁶² JEAN-PAUL II, Let. ap. *Motu Proprio Misericordia Dei*, 3: *Lc.*, 456.

⁶³ *CIC*, c. 986; *CCEO*, c. 735.

53. Cette disponibilité ministérielle tend à se prolonger en suscitant des désirs de perfection chrétienne. L'aide du ministre, avant ou pendant la confession, conduit à la vraie connaissance de soi, à la lumière de la foi, en vue d'adopter une attitude de contrition, des résolutions de conversion permanente et intime, comme aussi de réparation ou de correction et de changement de vie, pour dépasser l'insuffisance de la réponse à l'amour de Dieu.

54. Le texte final de la célébration du sacrement, après l'absolution proprement dite et l'envoi, contient une grande richesse spirituelle et pastorale, et il conviendrait de le réciter, vu qu'il oriente le cœur vers la passion du Christ, les mérites de la Vierge Marie et des Saints, et vers la coopération au moyen des bonnes œuvres qui s'ensuivent.

55. Ainsi donc le ministre, du fait qu'il agit au nom du Christ Bon Pasteur, a l'urgence de connaître et de discerner les maladies spirituelles, de se faire proche du pénitent, d'être fidèle à l'enseignement du Magistère sur la morale et la perfection chrétiennes, de vivre une authentique vie de prière, d'adopter une attitude prudente dans l'écoute et dans les questions, d'être disponible envers qui demande le sacrement raisonnablement, de suivre les motions du Saint Esprit. Il s'agit toujours d'une fonction paternelle et fraternelle à l'imitation du Bon Pasteur, et c'est une priorité pastorale. Le Christ, présent dans la célébration sacramentelle, attend aussi dans le cœur de chaque pénitent, et il requiert du ministre prière, étude, invocation de l'Esprit et accueil paternel.

56. Cette perspective de charité pastorale met en évidence que «le manque de disponibilité à accueillir les brebis blessées, ou mieux, à aller à leur rencontre pour les ramener à la bergerie, serait un douloureux signe de manque de sens pastoral chez celui qui, en vertu de l'Ordination sacerdotale, doit porter en soi l'image du Bon Pasteur. (...) En particulier, on recommande la présence visible des confesseurs (...) et la disponibilité spéciale aussi pour répondre aux besoins des fidèles durant la célébration des Messes».⁶⁴ S'il s'agit d'une «concélébration, on

⁶⁴ JEAN-PAUL II, Let. ap. *Motu Proprio Misericordia Dei*, 1b-2: *l.c.*, 455.

exhorte vivement à ce que quelques prêtres s'abstiennent de concélébrer pour être disponibles aux fidèles qui veulent accéder à ce sacrement de la Pénitence». ⁶⁵

57. La description que le Saint Curé d'Ars fait du ministère, accentue la note d'accueil et de disponibilité. Benoît XVI commente ainsi: «Nous tous, prêtres, nous devrions sentir combien les paroles qu'il mettait dans la bouche du Christ nous touchent personnellement: "Je chargerai mes ministres de leur annoncer [aux pécheurs] que je suis toujours prêt à les recevoir, que ma miséricorde est infinie". Du Saint Curé d'Ars, nous pouvons apprendre, nous prêtres, non seulement une inépuisable confiance dans le sacrement de la pénitence, qui nous pousse à le remettre au centre de nos préoccupations pastorales, mais aussi la méthode du 'dialogue de salut' qui doit s'établir en lui. Le Curé d'Ars avait une manière différente de se comporter avec les divers pénitents». ⁶⁶ Dans ce contexte, on comprend l'explication qu'il donna à un confrère prêtre: «Je vais vous dire ma recette: je donne [aux pécheurs] une petite pénitence et je fais le reste à leur place». ⁶⁷

Une formation renouvelée et actualisée des prêtres pour guider les fidèles dans les diverses situations

58. On peut apprendre du Saint Curé d'Ars la façon de distinguer les pénitents pour pouvoir mieux les orienter, en fonction de leur disponibilité. Tout en offrant aux plus fervents des modèles de sainteté, il les exhortait tous à se plonger dans le «torrent de la divine miséricorde» en donnant des motifs d'espoir pour se corriger: «Le bon Dieu sait toutes choses. D'avance, il sait qu'après vous être confessé, vous pécherez de nouveau et cependant il vous pardonne. Quel amour que celui de notre Dieu *qui va jusqu'à oublier volontairement l'avenir* pour nous pardonner!». ⁶⁸

⁶⁵ CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, Réponse *Quenam sunt dispositiones* à propos des normes concernant le temps de la célébration du sacrement de la pénitence (31 Juillet 2001): *Notitiae* 37 (2001) 259-260 (EV 20 [2001] n. 1504).

⁶⁶ BENOÎT XVI, Lettre d'indiction de l'Année Sacerdotale à l'occasion du 150^e anniversaire du «dies natalis» de Saint Jean Marie Vianney.

⁶⁷ Cf. *ibidem*.

⁶⁸ *Ibidem*.

Cet effort de charité pastorale «était sans doute pour lui la plus grande des pratiques ascétiques, un ‘martyre’». C’est pourquoi «le Seigneur lui concédait de réconcilier de grands pécheurs repentis, et même de guider vers la perfection des âmes qui en avaient le vif désir». ⁶⁹

59. Le confesseur est pasteur, père, maître, éducateur, juge spirituel et même médecin qui discerne et propose sa cure. «Que le prêtre se souvienne, en entendant les confessions, qu’il tient le rôle du juge autant que du médecin, et qu’il a été constitué par Dieu ministre en même temps de la justice et de la miséricorde divine, pour pourvoir à l’honneur divin et au salut des âmes». ⁷⁰

60. Marie est Mère de miséricorde parce que Mère du Christ Prêtre, révélateur de la miséricorde. Elle est celle qui «comme aucun autre, a expérimenté la miséricorde... elle est celle qui connaît le plus à fond le mystère de la miséricorde divine», et c’est pourquoi elle peut «rejoindre tous ceux qui acceptent plus facilement l’amour miséricordieux de la part d’une mère». ⁷¹ La spiritualité mariale du prêtre laissera entrevoir, dans sa façon d’agir, le Cœur maternel de Marie comme un reflet de la miséricorde divine.

Nouvelles situations, nouvelles grâces, nouvelle ferveur des ministres

61. Il faut reconnaître les difficultés actuelles à exercer le ministère de la pénitence, dues à une certaine perte du sens du péché, à une certaine désaffection envers ce sacrement, au fait de ne pas voir l’utilité de se confesser s’il n’y a pas de péché grave, et même à la fatigue du ministre pris par tant d’activités. Mais la confession est toujours une renaissance spirituelle qui transforme le pénitent en nouvelle créature et qui l’unit toujours davantage à l’amitié avec le Christ. C’est pourquoi elle devient une source de joie pour celui qui est serviteur du Bon Pasteur.

⁶⁹ JEAN-PAUL II, Lettre aux prêtres pour le Jeudi Saint 1986, 7: *l.c.*, 695.

⁷⁰ *CIC*, c. 978 § 1; *CCEO*, c. 732 § 2.

⁷¹ JEAN-PAUL II, Let. enc. *Dives in misericordia*, 9; *l.c.*, 1208.

62. Lorsque le prêtre exerce ce ministère, il revit particulièrement sa condition d'être l'instrument d'un merveilleux événement de grâce. À la lumière de la foi, il peut expérimenter la réalisation de l'amour miséricordieux de Dieu. Les gestes et les paroles du ministre sont un moyen pour que s'accomplisse un vrai miracle de la grâce. Même s'il existe d'autres moyens ecclésiaux pour communiquer la miséricorde de Dieu, pour ne pas parler de l'Eucharistie qui est la plus grande preuve d'amour, «dans le sacrement de la Pénitence l'homme est rejoint de façon visible par la miséricorde de Dieu».⁷² C'est un moyen privilégié pour encourager non seulement à recevoir le pardon mais aussi à suivre avec générosité la route qui conduit à l'identification au Christ. L'apprentissage de l'art d'être disciple à la manière évangélique (de la part des fidèles et du ministre lui-même) a besoin de cette aide pour se maintenir à un certain niveau de générosité.

63. Cette perspective d'encouragement demande au ministre d'être davantage attentif à sa formation: «Par conséquent, il est nécessaire qu'il unisse à une bonne sensibilité spirituelle et pastorale une sérieuse préparation théologique, morale et pédagogique, qui le rende capable de comprendre le vécu de la personne. Il lui est ensuite très utile de connaître les domaines sociaux, culturels et professionnels de ceux qui s'approchent du confessionnal, pour pouvoir proposer des conseils adaptés et des orientations spirituelles et pratiques... À la sagesse humaine, à la préparation théologique il faut par conséquent unir une profonde veine de spiritualité, laquelle s'alimente au contact priant du Christ, Maître et Rédempteur».⁷³ La

⁷² JEAN-PAUL II, *homélie à Maribor (Slovénie)*, 19 mai 1996.

⁷³ BENOÎT XVI, *Discours aux Pénitenciers* (19 février 2007); voir aussi le Discours du 7 mars 2008. Les discours de Jean-Paul II et de Benoît XVI à la Pénitencerie offrent une catéchèse abondante sur la façon de célébrer le sacrement de la Pénitence, en encourageant les ministres à le vivre eux-mêmes et à aider les fidèles dans cette expérience de pardon et de sanctification. En plus des autres documents déjà cités, consulter plus largement: RITUALE ROMANUM – *Ordo Paenitentiae* (2 décembre 1973); JEAN-PAUL II, Let. enc. *Dives in Misericordia* (30 novembre 1980); Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et Paenitentia* (2 décembre 1984); Let. ap. Motu proprio *Misericordia*

formation permanente est pour cela de grande utilité, par exemple les journées de formation du clergé avec cours spécifiques comme ceux qui sont organisés par la Pénitencerie Apostolique.

Dei, sur quelques aspects de la célébration du sacrement de la Pénitence (7 avril 2002); PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE, *Le sacrement de la pénitence dans les Messages de Jean-Paul II à la Pénitencerie Apostolique* – années 1981, 1989-2000 – (13 juin 2000); CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Vademecum pour les confesseurs sur quelques thèmes de morale relatifs à la vie conjugale* (1997). Dans les notes ont été cités aussi les discours du Pape Benoît XVI à la Pénitencerie. Voir encore: *Code de Droit Canonique*, Livre IV, partie I, titre IV; *Catéchisme de l'Église Catholique*, II^{ème} partie, art. 4.

II. LE MINISTÈRE DE LA DIRECTION SPIRITUELLE

1. Importance actuelle, moment de grâce

Parcours historique et actuel

64. Des premiers siècles de l'Église à nos jours, le conseil spirituel a été pratiqué; on l'appelle aussi direction, guide et accompagnement spirituel. Il s'agit d'une pratique millénaire qui a produit des fruits de sainteté et de disponibilité évangélisatrice.

Le Magistère, les Saints Pères, les auteurs d'écrits spirituels et les règles de vie ecclésiale parlent de la nécessité de ce conseil ou direction, surtout dans la formation et en certaines circonstances de la vie chrétienne. Il y a des temps de la vie qui nécessitent un discernement spécial et un accompagnement fraternel. Telle est la logique de la vie chrétienne. «Il est nécessaire de redécouvrir la grande tradition de l'accompagnement spirituel individuel, qui a toujours donné de nombreux et très précieux fruits dans la vie de l'Église». ⁷⁴

65. Notre Seigneur était proche de ses disciples. La direction, ou accompagnement et conseil spirituel, a existé au cours des siècles, au début surtout dans les monastères (moines d'Orient et d'Occident) et par la suite également dans les diverses écoles de spiritualité, depuis le Moyen Âge. À partir des XVI^e-XVII^e siècles son application à la vie chrétienne est devenue plus fréquente, comme on peut le constater dans les écrits de Sainte Thérèse de Jésus, Saint Jean de la Croix, Saint Ignace de Loyola, Saint Jean d'Avila, Saint François de Sales, Saint Alphonse-Marie de Liguori, Pierre de Bérulle, etc. Bien que la direction spirituelle donnée par des moines et des prêtres ministres ait été prédominante, il y a toujours eu des fidèles (religieux et laïcs) – par exemple sainte Catherine – pour rendre ce service. La législation ecclésiastique a recueilli toute cette expérience et l'a appliquée surtout lors de la formation initiale à la

⁷⁴ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 40: l.c., 723.

vie sacerdotale et consacrée. Il existe aussi des laïcs bien formés – hommes et femmes – qui exercent ce service de conseil dans le cheminement vers la sainteté.

Formation sacerdotale pour cet accompagnement

66. La direction spirituelle est une aide sur le chemin de la sanctification pour tous les fidèles de n'importe quel état de vie. Actuellement, tandis qu'on observe une recherche d'orientation spirituelle chez les fidèles, on perçoit en même temps le besoin d'une plus grande préparation des ministres, pour pouvoir prêter avec diligence ce service de conseil, de discernement et d'accompagnement. Là où cette pratique existe, on observe un renouvellement personnel et communautaire, la naissance de vocations, un esprit apostolique, la joie de l'espérance.

67. Dans la période préparatoire au sacerdoce, l'étude de la théologie spirituelle et l'expérience de la vie spirituelle elle-même apparaissent toujours plus nécessaires et urgentes. En réalité, le conseil et l'accompagnement spirituel sont une part intégrante du ministère de la prédication et de la réconciliation. Le prêtre, en effet, est appelé à être un guide sur la voie de l'identification au Christ qui inclut le cheminement de la contemplation. Fournir l'aide de la direction spirituelle, comme un discernement de l'Esprit, fait partie du ministère : « En éprouvant les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, [les prêtres] doivent découvrir avec le sens de la foi les charismes multiformes des laïcs, tant les plus humbles que les plus sublimes, ils doivent les reconnaître avec joie et les développer avec ardeur ».⁷⁵

68. La formation initiale au sacerdoce, depuis les premiers temps de vie au séminaire, inclut justement cette aide : « Que les séminaristes soient préparés, par une formation religieuse spéciale, en premier lieu par une direction spirituelle adaptée, à suivre le Christ rédempteur avec une âme généreuse et un cœur pur ».⁷⁶

⁷⁵ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 9.

⁷⁶ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Optatam totius*, 3.

69. Il ne s'agit pas seulement d'une consultation sur des thèmes doctrinaux mais plutôt de la vie de relation, d'intimité et de configuration au Christ, qui est toujours une participation à la vie trinitaire: «La formation spirituelle, qu'on unira étroitement à la formation doctrinale et pastorale, sera donnée grâce à l'aide surtout du directeur spirituel, de façon à introduire les séminaristes dans une vie d'union continuelle et familière avec le Père, par son Fils Jésus Christ, dans l'Esprit Saint».⁷⁷

Direction spirituelle et ministère sacerdotal

70. Les «munera» sacerdotaux se décrivent en tenant compte de leur relation avec la vie spirituelle des fidèles: «Vous êtes les ministres de l'Eucharistie, les dispensateurs de la miséricorde divine dans le sacrement de la pénitence, les consolateurs des âmes, les guides de tous les fidèles dans les difficultés orageuses de la vie».⁷⁸

Dans l'accompagnement ou la direction spirituelle, on a toujours donné une grande importance au discernement de l'Esprit, en vue de la sanctification, de la mission apostolique et de la vie de communion ecclésiale. La logique de l'Esprit Saint pousse à vivre dans la vérité et le bien selon l'exemple du Christ. Il faut demander sa lumière et sa force pour discerner et être fidèles à ses directives.

71. On peut affirmer que cette attention à la vie spirituelle des fidèles, qui consiste à les guider sur voie de la contemplation et de la sainteté, et à les aider aussi dans le discernement de la vocation, est une priorité pastorale: «Dans cette perspective, le soin des vocations au sacerdoce saura s'exprimer aussi dans une proposition ferme et persuasive de *direction spirituelle*... Les prêtres, de leur côté, doivent être les premiers à consacrer du temps et de l'énergie à cette oeuvre d'éducation et de soutien spirituel personnel: ils ne regretteront jamais d'avoir négligé ou fait passer au second plan beaucoup d'autres choses, même belles et utiles, si cela était inévitable pour continuer à croire à leur ministère de collaborateurs de l'Esprit afin d'éclairer et de conduire ceux qui sont appelés».⁷⁹

⁷⁷ *Ibidem*, n. 8.

⁷⁸ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 4: *L.c.*, 663.

⁷⁹ *Ibidem*, n. 40: *L.c.*, 724-725.

72. Le soin des jeunes, en particulier, dans le but de discerner leur vocation spécifique au sein de la vocation chrétienne générale, comprend cette attention de conseil et d'accompagnement spirituel: «Comme l'écrivait le futur Paul VI, 'la direction spirituelle a une fonction très belle et que l'on peut dire indispensable, pour l'éducation morale et spirituelle de la jeunesse qui veut interpréter et suivre avec une absolue loyauté la vocation, quelle qu'elle soit, de sa propre vie; et elle conserve encore son importance bénéfique à tout âge de la vie, lorsqu'on demande à la lumière et à la charité d'un conseil pieux et prudent de vérifier sa propre droiture et de se confronter à l'accomplissement généreux de ses devoirs. C'est un moyen pédagogique très délicat, mais de très grande valeur; c'est un art pédagogique et psychologique de lourde responsabilité pour celui qui l'exerce; c'est un exercice spirituel d'humilité et de confiance chez celui qui la reçoit'». ⁸⁰

73. La direction spirituelle est d'habitude en rapport avec le sacrement de la réconciliation, au moins dans le sens d'une conséquence possible, lorsque les fidèles demandent d'être guidés dans leur cheminement vers la sainteté, y compris sur la voie particulière de leur vocation personnelle: «Parallèlement au sacrement de la réconciliation, le prêtre ne manquera pas d'exercer le ministère de la *direction spirituelle*. La redécouverte et la diffusion de cette pratique, même en des moments différents de l'administration de la pénitence, est un grand bénéfice pour l'Église dans le temps présent. L'attitude généreuse et active des prêtres pour la pratiquer est aussi une occasion importante pour découvrir et soutenir les vocations au sacerdoce et aux diverses formes de vie consacrée». ⁸¹

La Direction spirituelle que reçoivent les ministres ordonnés

74. Les ministres eux-mêmes ont besoin de la pratique de la direction spirituelle, qui est toujours liée à l'intimité avec le Christ: «Pour accomplir avec fidélité leur ministère, qu'ils aient à cœur le colloque quotidien avec le Christ Seigneur dans la visite et le culte personnel à la

⁸⁰ *Ibidem*, n. 81: *l.c.*, 799-800.

⁸¹ CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres Dives Ecclesiae* (31 mars 1994), 54: LEV 1994.

sainte Eucharistie. Qu'ils trouvent volontiers du temps disponible pour la retraite spirituelle et qu'ils aient en grande estime la direction spirituelle». ⁸²

75. La réalité ministérielle exige que le ministre reçoive personnellement la direction spirituelle en la recherchant et en la suivant avec fidélité, pour mieux guider les autres : « Pour contribuer à l'amélioration de leur spiritualité, il est nécessaire que les prêtres pratiquent eux-mêmes la direction spirituelle. En remettant dans les mains d'un sage confrère la formation de leur âme, ils mûriront dès le début de leur ministère dans la conscience de l'importance de ne pas marcher seul sur les voies de la vie spirituelle et de l'engagement pastoral. En faisant usage de ce moyen de formation efficace, si bien expérimenté dans l'Eglise, les prêtres bénéficieront d'une liberté entière dans le choix de la personne qui doit les guider ». ⁸³

76. Pour les questions personnelles et communautaires il est nécessaire de faire recours au conseil des frères, surtout de ceux qui doivent l'exercer en vertu de la mission qui leur est confiée, selon leur grâce d'état, sans oublier que le premier « conseiller » ou « directeur » est toujours le Saint Esprit, auquel il faut recourir avec une prière constante, humble et confiante.

2. Lignes fondamentales

Nature et fondement théologique

77. La vie chrétienne est « chemin » et « vie de l'Esprit » (cf. *Gal* 5, 25), comme syntonie, relation, imitation, configuration au Christ, pour participer de sa filiation divine. C'est pourquoi « tous ceux qui sont guidés par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont enfants de Dieu » (*Rm* 8,14). Le conseil ou la direction spirituelle aide à distinguer « l'esprit de la vérité et l'esprit de l'erreur » (*1 Jn* 4, 6) et « à revêtir l'homme nouveau, créé selon Dieu dans la justice et dans la sainteté véritable » (*Ep* 4,24). La direction

⁸² CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 18.

⁸³ CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Dives Ecclesiae*, 54.

spirituelle est surtout une aide pour le discernement dans le *cheminement vers la sainteté ou la perfection*.

Le fondement de cette pratique de l'«accompagnement» ou de la «direction» spirituelle se trouve dans l'être de l'Église comme communion, Corps Mystique du Christ, famille de frères qui s'entraident selon les charismes reçus. L'Église est un ensemble de «médiations» qui correspondent aux différents ministères, vocations et charismes. Tous ont besoin des autres, même et spécialement dans le domaine du conseil spirituel. Il s'agit de rechercher et d'accepter un conseil qui vient de l'Esprit Saint par l'intermédiaire des frères.

Dans le baptême et la confirmation, nous avons tous reçu les dons de l'Esprit, parmi lesquels le don de «conseil», tellement important. L'expérience ecclésiale montre que quelques personnes ont ce don du conseil à un degré élevé ou que, tout au moins, elles sont appelées à servir les autres par l'exercice du charisme qu'elles ont reçu. Parfois, la direction ou le conseil spirituel s'exerce à la suite d'une charge confiée par l'autorité ecclésiale ou par la communauté ecclésiale dans laquelle on vit.

Objectif spécifique

78. *L'objectif* de la direction spirituelle consiste donc, principalement, à discerner les signes de la volonté de Dieu. Normalement on parle de discerner les lumières et les motions de l'Esprit Saint. Il y a des temps où cette consultation est plus pressante. Il est nécessaire de tenir compte du «charisme» particulier de la vocation personnelle ou de la communauté dans laquelle vit celui qui demande ou qui reçoit le conseil.

79. Chercher à discerner les signes de la volonté de Dieu, avec l'aide du conseil fraternel, inclut éventuellement la consultation sur des thèmes de morale et de pratique des vertus, et aussi l'exposition confidentielle d'une situation à éclairer. Mais s'il manquait un vrai désir de sainteté, l'objectif principal de la direction spirituelle serait perdu. Cet objectif est inhérent au processus de foi, d'espérance et de charité (comme configuration aux critères, valeurs et attitudes du Christ) qui doit être orienté selon les signes de la volonté de Dieu en harmonie avec les charismes

reçus. Le fidèle qui reçoit le conseil doit assumer sa propre responsabilité et son initiative.

80. La consultation morale, l'exposition confiante de ses propres problèmes, la mise en pratique des moyens de sanctification, doivent rentrer dans le contexte de la recherche de la volonté de Dieu. Sans le désir sincère de sainteté, qui équivaut à la mise en pratique des béatitudes et du commandement de l'amour, il n'y aurait plus l'objectif spécifique de la direction spirituelle dans la vie chrétienne.

Dynamisme et processus

81. Durant le processus de la direction spirituelle il est nécessaire d'entrer dans la connaissance de soi à la lumière de l'Évangile et, donc, de s'appuyer sur la confiance en Dieu. C'est précisément un itinéraire de relation personnelle avec le Christ, dans lequel on apprend et on pratique avec Lui l'humilité, la confiance et le don de soi, selon le nouveau commandement de l'amour.

On aide à former la conscience en instruisant l'esprit, en éclairant la mémoire, en fortifiant la volonté, en orientant l'affectivité et en encourageant à un généreux engagement de sanctification.

82. Le processus de la direction spirituelle suit quelques *étapes* qui ne sont pas ordonnées rigidement mais qui se succèdent comme des cercles concentriques : conduire à la connaissance de soi, dans la confiance en Dieu Amour, dans la décision du don total de soi, dans une harmonie de purification, d'illumination et d'union. C'est une dynamique de vie en accord avec la vie trinitaire participée (cf. *Jn* 14,23 ; *Ep* 2,18), au moyen de la configuration au Christ (des critères, des valeurs, des attitudes qui manifestent la foi, l'espérance, la charité...) et sous l'action de l'Esprit Saint, acceptée avec fidélité et générosité.

Tout cela se réalise dans une série de domaines – la relation à Dieu, le travail, les rapports sociaux, en unité de vie – dans lesquels on cherche la volonté de Dieu au moyen du conseil et de l'accompagnement : itinéraire de prière et de contemplation, de discernement et de fidélité à la vocation, de don dans le cheminement vers la sainteté, vie harmonieuse de « communion » fraternelle ecclésiale, disponibilité à l'apostolat. L'accompagnement et le conseil vont jusqu'aux moyens concrets. En

tout ce processus il faut tenir compte du fait que le vrai directeur est l'Esprit Saint, tandis que le fidèle conserve toute sa responsabilité et son initiative.

83. Dans le *cheminement de la prière* (personnelle, communautaire et liturgique) il faudra enseigner à prier, en soignant en particulier l'attitude filiale du «Notre Père» qui est faite d'humilité, de confiance et d'amour. Les écrits des saints et des auteurs spirituels aideront à orienter la personne sur cette voie faite «d'ouverture du cœur et de joie de sa présence» (Saint Curé d'Ars), dans un échange de regard, «je l'avise et il m'avise» (le paysan d'Ars qui met en pratique les enseignements du Saint Curé). Ainsi on accepte la présence offerte de Jésus et on apprend à faire de sa propre présence «une permanence avec celui dont nous nous savons aimés» (Sainte Thérèse de Jésus). C'est le silence de l'adoration, de l'admiration et du don, «un regard simple du cœur» (Sainte Thérèse de Lisieux), mais aussi une parole comme celle de Jésus à Gethsémani.

Dans toutes les vocations ecclésiales

84. En partant de l'appel de Jésus («soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait» Mt 5,48), le prêtre invite tous les fidèles à s'engager sur le chemin «de la plénitude de la vie qui est propre aux enfants de Dieu»,⁸⁴ pour arriver à la «connaissance vécue du Christ».⁸⁵ Les exigences de la vie chrétienne (laïque, religieuse, sacerdotale) ne se comprendraient pas sans cette vie «spirituelle», c'est-à-dire sans cette «vie» dans le Saint Esprit, qui pousse «à annoncer aux pauvres la bonne nouvelle» (Lc 4,18).

85. Sur la *route* de la vocation ecclésiale de chacun, on veille surtout aux motivations et à l'intention droite, à la liberté dans le choix, à la formation des personnes idoines ou aux qualités.

Les experts en théologie spirituelle décrivent le directeur spirituel comme celui qui instruit dans des cas et des applications concrètes, qui fournit les motivations pour se donner avec générosité et qui aide en proposant des moyens de sanctification adaptés à chaque personne et à chaque situation, selon la diversité des vocations. On aborde les difficultés avec la perspective de suivre Jésus de façon authentique.

⁸⁴ JEAN-PAUL II, Let. enc. *Veritatis splendor*, 115: l.c., 1224.

⁸⁵ *Ibidem*, n. 88: l.c., 1204.

86. Il peut y avoir une direction habituelle ou périodique, ou bien un accompagnement temporaire «ad casum». En outre, la direction peut être plus intense au début. Il est fréquent que quelques croyants, dans leur cheminement vocationnel, se sentent invités à demander la direction spirituelle, grâce à la prédication, à des lectures, des retraites et des rencontres de prière, ou à la confession. Une lecture attentive des documents du Magistère peut susciter l'exigence de rechercher un guide pour vivre de façon plus cohérente la vie chrétienne. Ce don dans la vie spirituelle porte à un plus grand engagement dans la vie sociale: «L'ouverture à Dieu entraîne l'ouverture aux frères et à une vie comprise comme une mission solidaire et joyeuse».⁸⁶

3. Orientations pratiques

Itinéraire ou cheminement concret de vie spirituelle

87. De ces axes fondamentaux de la direction spirituelle, en tenant compte de la réalité d'aujourd'hui – dans l'entrelacement des grâces et des situations sociologiques et culturelles – découlent quelques orientations pratiques, toujours ouvertes à des nouvelles grâces et à de nouvelles circonstances.

L'application du conseil spirituel (direction, accompagnement) tiendra compte de la vocation ecclésiale personnelle, du charisme particulier ou des grâces spéciales. La personne étant «une», il faut connaître les circonstances concrètes de sa vie: sa famille, son travail, etc. S'il s'agit d'une vocation et d'un charisme spécifique, il est bon de faire attention aux différents moments de la croissance.⁸⁷

À tout moment il faut réserver une attention spéciale à des cas et des situations particulières, comme le changement d'état ecclésial, les désirs de plus grande perfection, la tendance aux scrupules, les phénomènes extraordinaires.

⁸⁶ BENOÎT XVI, Let. enc. *Caritas in veritate*, 78.

⁸⁷ Dans les Codes des Lois Canoniques on réglemente la direction spirituelle dans les Séminaires (*CIC*, c. 239; *CCEO*, cc. 337-339), dans les Maisons religieuses (*CIC*, c. 630; *CCEO*, cc. 473-475; 538 § 3-539), dans les Instituts séculiers (*CIC*, c. 719). Voir les autres documents sur la direction spirituelle dans le sacerdoce ministériel, la vie consacrée, les Séminaires et noviciats, dans la note finale du § 134.

88. Il est opportun de commencer le processus de la direction spirituelle par une relecture de la vie. Cela aide beaucoup d'avoir quelques résolutions ou un projet de vie qui inclue le rapport avec Dieu (la prière liturgique et personnelle), le rapport fraternel, la famille, le travail, les amitiés, les vertus concrètes, les devoirs personnels, l'apostolat, les moyens de spiritualité. Dans ce projet peuvent se refléter les aspirations, les difficultés et le désir de s'offrir davantage à Dieu. Il est très utile de préciser les moyens que l'on veut employer dans le domaine de la prière, de la sainteté (les vertus), des devoirs de son état, des mortifications ou des «petits ennuis de tous les jours»,⁸⁸ etc.

89. Il y a *un moment initial* dans lequel on essaye de faire surgir des attitudes de piété et de persévérance dans les vertus, la prière et l'adhésion à la volonté de Dieu, quelque pratique d'apostolat, la formation du caractère (mémoire, intelligence, affectivité et volonté), la purification, la formation à l'ouverture et à une attitude d'authenticité sans duplicité. On se penche donc sur les cas d'aridité, d'inconstance, d'enthousiasme superficiel ou passager, etc. C'est le bon moment pour «éradiquer... et planter» (*Jr* 1,10), pour connaître et orienter droitement la passion dominante.

90. Un second temps est celui que l'on définit comme celui du *progrès*: on y vise au recueillement ou à la vie intérieure, à une plus grande humilité et mortification, à l'approfondissement des vertus, à l'amélioration de la prière.

On arrive ainsi à un temps de *plus grande perfection* dans lequel la prière est plus contemplative, on tente d'éradiquer ses préférences, en distinguant un aspect «actif» et un autre «passif» (cela revient à seconder fidèlement l'action de la grâce qui est toujours surprenante), en apprenant à traverser la nuit de l'esprit (nuit de la foi). L'approfondissement de l'humilité se transforme en gestes de charité.

91. Chacune des vertus a besoin d'une attention particulière. Les lumières, les inspirations ou les motions du Saint Esprit se reçoivent en ce cheminement, qui est un discernement continu en vue d'une plus

⁸⁸ BENOÎT XVI, Let. enc. *Spe salvi* (30 novembre 2007), 40: *AAS* 99 (2007), 1018.

grande fidélité et générosité. Les cas concrets de grâces spéciales ou de faiblesses spirituelles ou psychiques doivent être abordés avec soin, en collaborant avec d'autres personnes plus expertes, et toujours dans un grand respect.

Il est utile de suivre un projet de vie qui peut se subdiviser simplement en un ensemble de principes, d'objectifs et de moyens. C'est-à-dire que l'on indique où on veut aller, où on se trouve, où on doit aller, quels obstacles peuvent être rencontrés et quels moyens on doit utiliser.

92. Le «sacrifice eucharistique, source et sommet de la vie chrétienne»⁸⁹ a une incidence directe dans la vie spirituelle pour construire l'unité de vie, nécessaire aux prêtres⁹⁰ et aux fidèles laïcs.⁹¹ Outre les sources principales de vie spirituelle (Eucharistie, Parole, prière...), d'autres moyens concrets sont importants par leur aspect pratique : la *Lectio divina* ou la méditation selon différentes méthodes, la pratique assidue du sacrement de la réconciliation, la lecture spirituelle, l'examen de conscience (particulier et général), les retraites spirituelles. La lecture spirituelle de saints et d'auteurs de spiritualité guide sur le chemin de la connaissance de soi, de la confiance filiale et du don généreux de soi.

93. Il est normal que l'itinéraire chrétien présente quelques crises de croissance et de mûrissement qui peuvent se produire à différent degré. La «nuit obscure» de la foi peut se présenter à différents moments, mais spécialement lorsque la personne s'approche davantage de Dieu, jusqu'à expérimenter une sorte de «silence» ou d'«absence» de Dieu qui en réalité est une façon de parler et une présence plus profonde de Dieu même. L'accompagnement spirituel est à ce moment plus nécessaire que jamais, à condition que l'on suive les indications que nous ont laissées les grands saints et les maîtres de l'esprit.

Dans l'apostolat, il y a des moments d'aridité, de défaites, de malentendus, de calomnies et même de persécution qui peuvent se produire, par erreur, de la part de bonnes personnes (la «persécution des gens de bien»). Le conseil spirituel doit aider à vivre le mystère fécond de la croix avec un don spécial du Christ Ami.

⁸⁹ CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 11.

⁹⁰ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 14.

⁹¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), 59: *AAS* 81 (1989), 509.

94. Des situations particulières surviennent dans la vie chrétienne. Il s'agit parfois de lumières, de motions de l'Esprit et de désirs de plus grand dévouement ou apostolat. Mais il y a aussi des périodes d'illusion trompeuse, qui peuvent provenir de l'amour propre ou de la fantaisie. Il peut même y avoir des découragements, des manques de confiance, de la médiocrité ou de la négligence et aussi de la tiédeur, une anxiété excessive de se faire apprécier, une fausse humilité, etc.

95. Lorsque se produisent des cas ou des phénomènes extraordinaires, il faut s'en remettre aux auteurs spirituels et aux mystiques de l'histoire de l'Eglise. Il faut tenir compte du fait que ces phénomènes peuvent être le fruit de la nature ou, même dans le cas où ils proviendraient d'une grâce, ils peuvent s'exprimer de façon imparfaite pour des motifs psychologiques, culturels, de formation, de milieu social. Les critères que l'Eglise a suivis pour constater leur authenticité se basent sur les contenus doctrinaux (à la lumière de l'Ecriture Sainte, de la Tradition et du Magistère), l'honnêteté des personnes (surtout la sincérité, l'humilité et la charité, en plus de la santé mentale) et les fruits permanents de sainteté.

96. Il existe aussi des maladies ou des faiblesses psychiques liées à la vie spirituelle. Parfois elles sont de caractère davantage spirituel, comme la tiédeur (l'acceptation habituelle du péché véniel ou des imperfections, sans désir de les corriger) et la médiocrité (superficialité, manque d'ardeur pour le travail sans soutien dans la vie intérieure). Ces faiblesses peuvent être liées également au tempérament: anxiété de perfectionnisme, fausse crainte de Dieu, scrupules sans fondements, rigorisme, laxisme, etc.

97. Les faiblesses ou les maladies de type névrosé, davantage liées à la vie spirituelle, nécessitent l'attention d'experts (en spiritualité et psychologie). D'habitude elles se manifestent à travers une excessive recherche de l'attention d'autrui, ou une profonde insatisfaction de soi («hysterein») qui cherche à capter l'intérêt et la compassion de tous, en produisant souvent un climat d'agitation euphorique dans lequel le directeur spirituel lui-même peut finir par s'impliquer (en croyant protéger une victime ou une personne privilégiée). Ces manifestations n'ont rien à voir avec la véritable contemplation et la mystique chrétienne qui, en acceptant sa faiblesse, ne cherche pas à attirer l'attention des autres, mais

qui s'exprime dans l'humilité et la confiance, dans le service des autres oublieux de soi, en conformité avec la volonté de Dieu.

Le discernement du Saint Esprit dans la direction spirituelle

98. Avec l'aide de l'accompagnement ou du conseil spirituel, à la lumière de cette foi vécue, il est plus facile de discerner l'*action du Saint Esprit* dans la vie de chacun, qui porte toujours à la prière, à l'humilité, au sacrifice, à la vie ordinaire de Nazareth, au service, à l'espérance, en suivant le modèle de la vie de Jésus, toujours guidée par l'Esprit Saint : vers le « désert » (Lc 4,1), les « pauvres » (Lc 4,18), la « joie » pascalienne dans l'Esprit (Lc 10,21).

99. L'action de l'*esprit mauvais* est accompagnée d'orgueil, d'auto-suffisance, de tristesse, de découragement, d'envie, de confusion, de haine, de fausseté, de mépris des autres, de préférences égoïstes. Sans le conseil et l'accompagnement spirituel, il est très difficile de faire la lumière en certains domaines, surtout lorsque s'ajoutent les questions de tempérament, de culture et de qualités naturelles : les domaines où il faut appliquer le discernement sont surtout ceux qui se réfèrent au processus vocationnel (dans les circonstances de la vie de tous les jours), à la contemplation, la perfection, la vie fraternelle, la mission. Mais il y a des situations personnelles et communautaires qui demandent un discernement particulier, comme le changement d'état de vie, les nouvelles lumières ou les motions, les changements structurels, certaines faiblesses, les phénomènes extraordinaires, etc.

100. Comme l'Esprit « souffle où il veut » (Jn 3,8), on ne peut pas donner de normes ou de règles rigides en matière de discernement ; mais les saints et les auteurs spirituels s'en remettent à certaines constantes ou signes de l'action de l'Esprit d'amour, qui agit au-delà de la logique humaine.

On ne pourrait pas bien discerner une situation spirituelle, sans la paix du cœur, qui se manifeste, comme don du Saint Esprit, lorsqu'on ne cherche pas son intérêt propre ni à prévaloir sur les autres, mais la meilleure façon de servir Dieu et ses frères. Alors le conseil spirituel (dans le contexte du discernement) œuvre avec la garantie de la liberté intérieure, laquelle n'est pas conditionnée par des préférences personnelles ni par les modes du moment.

Pour bien réaliser le discernement, sont nécessaires : la prière, l'humilité, le détachement des préférences, l'écoute, l'étude de la vie et de la doctrine des saints, la connaissance des critères de l'Église, l'examen attentif de ses propres inclinations intérieures, la disponibilité à changer, la liberté de cœur. C'est de cette façon que l'on éduque à une saine conscience, c'est-à-dire à la « charité, qui jaillit d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère » (1 Tim 1,5).

Qualités du « directeur »

101. En général on demande au directeur d'avoir un grand esprit d'accueil et d'écoute, avec un sens de la responsabilité et de la disponibilité, un esprit de paternité et de fraternité, et de respectueuse amitié, toujours sous la forme de l'humble service de celui qui offre un conseil, en évitant l'autoritarisme, la tendance à former les autres comme on est soi-même, et le paternalisme, et sans dépendance affective, sans hâte ni perte de temps sur des questions secondaires ; il faut une juste discrétion et prudence, savoir demander conseil opportunément à autrui avec les réserves requises, etc. Ces qualités vont avec le don de conseil. Une note de sain « humour » ne doit pas manquer : s'il est authentique, il sera toujours respectueux et contribuera à redimensionner beaucoup de problèmes artificiels et à vivre plus sereinement.

102. Pour pouvoir exercer le don de conseil, sont nécessaires la connaissance ou la science (théorique et pratique) de la vie spirituelle, l'expérience de celle-ci, le sens des responsabilités et la prudence. L'harmonie entre ces qualités fondamentales s'exprime sous forme de proximité, d'écoute, d'optimisme, d'espérance, de témoignage, de cohérence, de capacité à susciter des désirs de sainteté, de fermeté, de clarté, de vérité, de compréhension, d'ampleur ou de pluralité des perspectives, d'adaptation, de persévérance dans le parcours ou le cheminement.

Généralement le directeur ou le conseiller spirituel (choisi, proposé, indiqué) est unique, pour assurer la continuité. Dans la vie de quelques saints on peut observer une grande liberté dans le fait de consulter d'autres personnes et de changer de directeur quand on constate que cela est préférable pour la vie spirituelle. L'éventuel changement de directeur doit toujours être possible et libre, lorsqu'il y a des motivations valables pour une plus grande croissance spirituelle.

103. Le directeur doit bien connaître la personne qu'il aide, pour chercher avec elle les signes de la volonté de Dieu dans son cheminement vers la sainteté et dans les moments particuliers de grâce. Le diagnostic portera sur la manière d'être, les qualités et les défauts, la croissance de la vie spirituelle personnelle, etc. La formation donnée correspond à l'instant de la grâce. Le directeur ne fait pas le chemin mais il le suit, en assistant la personne dans sa réalité concrète. C'est le Saint Esprit qui guide les âmes, et le directeur doit en seconder l'action.

Il maintient constamment un respect profond pour la conscience des fidèles, en créant un rapport juste pour qu'il y ait une ouverture spontanée et en agissant toujours avec respect et délicatesse. L'exercice du pouvoir de juridiction dans l'Eglise doit toujours respecter la réserve et le silence du directeur spirituel.

104. L'autorité du directeur n'est pas fondée sur le pouvoir juridictionnel, elle est précisément celle du conseil et de l'orientation. Elle n'autorise pas le paternalisme, même si on doit correspondre à une telle autorité par une fidélité de base, typique d'une docilité filiale. L'attitude d'humilité et de confiance du directeur conduira ce dernier à prier et à ne pas se décourager lorsque il ne voit pas de fruit.

105. Dans les institutions de formation sacerdotale et de vie consacrée, comme aussi dans quelques initiatives apostoliques, d'habitude, pour garantir justement une formation adaptée, on indique quelques conseillers (directeurs, maîtres) en laissant une grande marge en ce qui concerne le choix du directeur personnel, en particulier lorsque il s'agit d'un problème de conscience et de confession.

Qualités de celui qui bénéficie de la direction spirituelle

106. De la part de celui qui bénéficie de la direction spirituelle, il faut de l'ouverture, de la sincérité, de l'authenticité et de la cohérence, la mise en œuvre des moyens de sanctification (liturgie, sacrements, prière, sacrifice, examen...). La périodicité des rencontres dépend des temps et des situations, puisqu'il n'y a pas de règle fixe. Les instants initiaux de la formation demandent une périodicité plus fréquente et assidue. Il est préférable que la consultation se fasse spontanément sans attendre d'être appelé.

107. La liberté dans le choix du directeur ne diminue pas l'attitude de respect. On accepte l'aide en esprit de foi. On doit s'exprimer avec sobriété, oralement ou en lisant quelque chose que l'on a écrit auparavant, en rendant compte de sa conscience et de la situation dans laquelle on se trouve par rapport au projet de vie tracé dans le cadre de la direction. On demande conseil sur les vertus, les défauts, la vocation, la prière, la vie de famille, la vie fraternelle, ses propres devoirs (spécialement dans le travail), l'apostolat. On a pour attitude fondamentale de demander comment plaire à Dieu et être davantage fidèle à sa volonté.

108. L'authenticité de la vie spirituelle s'exprime dans la manière de mettre en harmonie les conseils recherchés et reçus et une vie pratique cohérente. L'examen personnel est très utile pour la connaissance de soi, ainsi que la participation aux retraites spirituelles reliées à la direction spirituelle.

109. Le chrétien doit toujours agir avec une liberté et une responsabilité totale. La fonction du directeur spirituel est d'aider la personne à choisir et à décider librement et de façon responsable, avec une maturité chrétienne, ce qu'elle doit faire devant Dieu. La personne dirigée doit assumer le conseil spirituel de façon libre et responsable, et si elle se trompait, elle ne pourrait en rejeter la responsabilité sur le directeur spirituel.

Direction spirituelle du prêtre

110. Le ministère du prêtre est lié à la direction spirituelle, mais il a aussi besoin d'apprendre à recevoir cette direction pour savoir mieux l'impartir aux autres lorsque ils la lui demandent.

Lorsque c'est le prêtre qui reçoit la direction spirituelle, il faut tenir compte du fait que la clef de voûte de sa spiritualité spécifique est l'«unité de vie»⁹² basée sur la charité pastorale. Cette «unité de vie», selon le Concile, ce sont les prêtres qui la réalisent avec simplicité dans leur situation concrète, «en suivant dans l'accomplissement de leur ministère l'exemple du Christ Seigneur, dont la nourriture était l'ac-

⁹² CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 14.

complissement de la volonté de celui qui l'avait envoyé pour réaliser son œuvre». ⁹³ Ce sont des dons et des charismes vécus en rapport étroit de dépendance envers l'évêque et en communion avec le presbyterium de l'Église particulière.

111. Un *projet personnel de vie spirituelle sacerdotale*, en plus de la célébration eucharistique et de la récitation quotidienne de l'Office Divin, pourrait consister en ceci: consacrer chaque jour un certain temps à la méditation de la Parole, à la lecture spirituelle, réserver quotidiennement un moment de visite ou d'adoration eucharistique, avoir périodiquement des rencontres fraternelles avec d'autres prêtres pour s'aider mutuellement (se réunir pour prier, échanger, collaborer, préparer l'homélie, etc.), mettre en pratique et soutenir les orientations de l'Evêque à l'égard du Presbyterium (projet de vie ou directoire, formation permanente, pastorale sacerdotale...), réciter chaque jour une prière mariale, comme le chapelet, pour la fidélité à ces engagements, faire quotidiennement l'examen de conscience général et particulier. ⁹⁴

112. En ce ministère ou service de direction spirituelle, le prêtre, comme dans le ministère de la réconciliation sacramentelle, représente le Christ Bon Pasteur, guide, maître, frère, père, médecin. C'est un service intimement lié au ministère de la prédication, de la direction de la communauté et du témoignage de vie.

113. L'action ministérielle est étroitement liée à l'accompagnement spirituel. «Il revient donc aux prêtres, en tant qu'éducateurs dans la foi, de veiller, par eux-mêmes ou à travers d'autres, à ce que chaque fidèle soit conduit dans le Saint Esprit à développer sa vocation personnelle selon l'Évangile, à pratiquer une charité sincère et active, à exercer cette liberté dont le Christ nous a libérés. Les cérémonies les plus belles ou les associations les plus florissantes seraient de bien peu d'utilité, si elles ne tendaient pas à éduquer les hommes à la maturité chrétienne. Pour promouvoir cette maturité, les prêtres sauront les aider à devenir capables de lire dans les événements eux-mêmes – de grande ou

⁹³ *Ibidem*.

⁹⁴ Cf. CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Dives Ecclesiae*, 31 mars 1994.

de moindre importance – quelles sont les exigences de la nature et la volonté de Dieu. Les chrétiens en outre doivent être éduqués à ne pas vivre de façon égoïste mais selon les exigences de la loi nouvelle de la charité, qui veut que chacun administre en faveur du prochain la mesure de grâce qu’il a reçue, et que de cette manière tous remplissent chrétiennement leurs tâches dans la communauté humaine».⁹⁵

114. Si on apprécie vraiment la direction spirituelle, non seulement on la recommande dans le ministère mais on s’y soumet aussi personnellement.

Si on ne perd pas de vue l’objectif principal de la direction (le discernement de la volonté de Dieu dans tous les aspects du cheminement de sainteté et d’apostolat), on peut trouver le moyen de la proposer et d’en bénéficier soi-même habituellement.

115. L’invitation à pratiquer la direction spirituelle devrait être un chapitre important et permanent de tout plan pastoral, puisque la pastorale doit toujours viser en même temps la sanctification et la mission. On peut former les fidèles dans cette voie grâce à la prédication, à la catéchèse, à la confession, à la vie liturgique et sacramentelle, spécialement dans l’Eucharistie, aux groupes bibliques et de prière, et aussi grâce au témoignage du ministre lui-même, quand il demande conseil au moment voulu et dans les circonstances opportunes. Il est logique de passer de certains de ces services ou ministères à la rencontre personnelle, à l’invitation à la lecture spirituelle, aux retraites spirituelles, elles aussi personnalisées.

116. Souvent la direction spirituelle comme ministère est liée à la confession au cours de laquelle le prêtre agit au nom du Christ Bon Pasteur et se montre père, ami, médecin et guide spirituel. Il est serviteur du pardon et, en toute circonstance, donne des indications pour la contemplation et la perfection, avec respect et fidélité au Magistère et à la tradition spirituelle de l’Église.

La direction spirituelle dans la vie consacrée

117. Les personnes consacrées, selon leurs propres modalités, suivent une vie de radicalisme évangélique et «apostolique», en ajoutant

⁹⁵ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 6.

«une spéciale consécration»,⁹⁶ «au moyen de la profession des conseils évangéliques».⁹⁷ Dans la vie consacrée, il faudra tenir compte du charisme spécifique («charisme fondateur») et de la consécration spéciale (par la profession) ainsi que des diverses modalités de vie contemplative, évangélique, communautaire, selon les Constitutions, les règles, etc.

118. Le cheminement vers la vie consacrée suit des étapes qui prévoient une préparation tant pour l'immédiat que pour le long terme, en approfondissant l'authenticité de la vocation par des convictions ou des motivations évangéliques (qui dissipent les doutes sur l'identité), de libres décisions, cela ayant toujours pour but d'arriver à l'aptitude véritable (ensemble de qualités).

119. Ils existe des problèmes concrets qui pourraient être considérés seulement de «croissance» et de «mûrissement» si la personne consacrée prête une attention assidue à la direction spirituelle: des problèmes qui peuvent être de solitude physique ou morale, d'échecs (apparents ou réels), d'immaturité affective, d'amitiés sincères, de liberté intérieure dans la fidélité à l'obéissance, de sereine acceptation du célibat comme signe du Christ Époux devant l'Église épouse, etc.

120. La direction spirituelle des *personnes consacrées* présente des aspects particuliers, outre ceux déjà indiqués ci-dessus. La fidélité à l'évangile, la vie fraternelle et la mission reçoivent ici l'impulsion d'un charisme particulier, à l'intérieur d'une histoire de grâce qui comporte la profession ou l'engagement spécial à être «visibilité au milieu du monde» du Christ chaste, pauvre et obéissant⁹⁸ et «mémoire vivante de la façon d'exister et d'agir de Jésus».⁹⁹

Cette direction de la personne qui suit une forme de vie consacrée présuppose un cheminement particulier de contemplation, de perfection, de communion (vie fraternelle) et de mission, qui fait partie de la sacramentalité de l'Église mystère, communion et mission. Il faut aider à recevoir et à vivre le don tel qu'il est, puisqu'il s'agit «de suivre le Christ

⁹⁶ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Vita consecrata* (25 marzo 1996), 2: AAS 88 (1996), 378.

⁹⁷ *Ibidem*, 30: Lc. 403.

⁹⁸ *Ibidem*, n. 1: Lc., 377.

⁹⁹ *Ibidem*, n. 22: Lc., 396.

de plus près [...] en tendant à la perfection de la charité au service du Royaume»,¹⁰⁰ en tendant à un amour total, personnel et sponsal, qui permet de «devenir ‘plus profondément’ présents, dans le cœur du Christ, à ses contemporains».¹⁰¹

121. Les prêtres qui sont invités à prêter ce service d’accompagnement spirituel savent que «tous les religieux – tant hommes que femmes – sont une partie privilégiée de la maison du Seigneur, et méritent donc une attention particulière, pour progresser toujours dans la perfection spirituelle pour le bien de toute Église».¹⁰²

Direction des laïcs

122. L’appel universel à la sainteté en n’importe quelle vocation chrétienne ne souffre pas d’exception, puisqu’on est toujours appelé à la plus haute perfection: «Aimez... soyez parfaits comme est parfait votre Père céleste» (*Mt* 5,44.48). La direction spirituelle du chrétien appelé à la sainteté en tant que laïc présuppose cette vocation chrétienne à la perfection, mais avec la particularité d’être un ferment évangélique dans le monde et d’agir selon sa propre responsabilité, en communion avec l’Église, en gérant les réalités temporelles et en les ordonnant selon Dieu.¹⁰³ Le directeur spirituel doit apporter une aide à la relation personnelle avec Dieu (concrétiser la participation à l’Eucharistie et la prière, l’examen de conscience, l’unité de vie), aider à former la conscience, à sanctifier la famille, le travail et les relations sociales, l’engagement dans la vie publique. «Le travail fait ainsi est prière. L’étude faite ainsi est prière. La recherche scientifique faite ainsi est prière. Tout converge vers une seule réalité: tout est prière, tout peut et doit nous porter à Dieu, en alimentant un rapport continu avec Lui, du matin au soir. Tout travail honnête peut être oraison; et tout travail est prière, est apostolat. De cette manière l’âme se renforce dans une unité de vie simple et forte».¹⁰⁴

¹⁰⁰ *Catéchisme de l’Église Catholique*, n. 916; cf. *CIC*, c. 573.

¹⁰¹ *Catéchisme de l’Église Catholique*, n. 932.

¹⁰² CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 6.

¹⁰³ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 31.

¹⁰⁴ SAINT JOSEMARÍA ESCRIVÁ, *C’est Jésus qui passe*, 10.

Comme le rappelait Benoît XVI, tous les baptisés sont responsables de l'annonce de l'Évangile: «Les laïcs sont appelés à exercer leur mission prophétique, qui découle directement de leur baptême, et à témoigner de l'Évangile dans la vie quotidienne partout où ils se trouvent».¹⁰⁵

La direction ou le conseil spirituel adressé aux laïcs n'est pas l'indicateur d'une carence ou d'une immaturité de leur part, mais est plutôt une aide fraternelle (de la part du conseiller) pour qu'ils agissent spirituellement et apostoliquement selon leur propre initiative et responsabilité en étant présents, comme d'authentiques disciples du Christ, dans les réalités humaines du travail, de la famille, de la société politique et économique, etc., pour les sanctifier de l'intérieur en y apportant leur propre responsabilité et leur initiative.

123. La direction spirituelle des laïcs tend donc à un cheminement de sainteté et de mission sans réductions, vu que les laïcs ne sont pas seulement participants de l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ comme n'importe quels baptisés,¹⁰⁶ mais qu'ils vivent cette réalité avec une grâce spéciale de présence dans le monde, qui leur donne un «rôle vraiment et absolument nécessaire à accomplir dans la mission de l'Église».¹⁰⁷

Ils sont «appelés par Dieu à contribuer, comme de l'intérieur à la façon d'un ferment, à la sanctification du monde en exerçant leur office sous la conduite de l'esprit évangélique»¹⁰⁸ et ils coopèrent «à étendre le Règne de Dieu et à animer et perfectionner avec l'esprit chrétien l'ordre des réalités temporelles»,¹⁰⁹ c'est-à-dire «à éclairer et ordonner toutes les choses temporelles... selon le Christ».¹¹⁰ L'accompagnement spirituel tendra, ainsi, à les rendre participants «à la mission salvifique même de l'Église»,¹¹¹ pour la rendre «présente et à l'œuvre au sein des réalités temporelles».¹¹²

¹⁰⁵ BENOÎT XVI, Exhort. ap. post-synodale *Verbum Domini*, 94.

¹⁰⁶ Cf. *ibidem*.

¹⁰⁷ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Apostolicam actuositatem*, 1.

¹⁰⁸ CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 31.

¹⁰⁹ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Apostolicam actuositatem*, 4.

¹¹⁰ CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 31.

¹¹¹ *Ibidem*, n. 33.

¹¹² CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Apostolicam actuositatem*, 29; cf. JEAN-PAUL II,

124. L'aide du conseil spirituel est nécessaire tant dans la vie intérieure que dans les différentes circonstances quotidiennes : sociales, familiales et professionnelles, surtout en ces moments de vie familiale et sociopolitique où il faut présenter et témoigner des critères fondamentaux de la vie chrétienne. Même dans la vie la plus remplie de n'importe quel apôtre, s'il y a un désir sincère de sainteté, il est possible de trouver un conseil spirituel.

Harmonie entre les différents niveaux de formation dans le cheminement de la direction spirituelle

125. Le chrétien est orienté dans un processus de configuration avec le Christ. On peut parler de différents niveaux ou dimensions de la formation : humaine, spirituelle, intellectuelle, professionnelle, pastorale. Ce sont des aspects qui se complètent et s'harmonisent réciproquement, dans la communion ecclésiale et en vue de la mission. Il s'agit toujours de la personne en tant qu'elle est membre d'une communauté humaine et ecclésiale.

126. Il faut prendre en juste considération la *dimension ou le niveau humain*, personnel et communautaire, vu que la personne humaine a besoin d'être évaluée avec rectitude, de se savoir aimée et capable d'aimer dans la vérité du don. Cela présuppose un cheminement de liberté, qui se construit à la lumière de la communion de Dieu Amour, où chaque personne est relation de don. La personne se construit alors dans ses critères objectifs, authentique échelle de valeurs, motivations ordonnées à l'amour, attitudes de relation et de service.

Le conseil spirituel s'inspire du mystère du Christ, à la lumière duquel se déchiffre le mystère de l'homme.¹¹³ La personne est éduquée à donner et à se donner. Pour ce faire elle apprend à écouter, à prendre du temps pour être avec les autres, à comprendre, à accompagner, à dialoguer, à coopérer, à nouer des amitiés sincères.

Ces vertus «humaines» se cultivent chez le chrétien à la lumière de la foi, de l'espérance et de la charité. Pour penser, évaluer et aimer comme

Exhort. ap. post-synodale *Christifideles laici*, 7-8, 15, 25-27, 64 : *l.c.*, 403-405, 413-416, 436-442, 518-521.

¹¹³ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 22.

le Christ. Les textes conciliaires et du Magistère postconciliaire invitent à une formation «humaine» qui se concrétise en sensibilité envers la justice et la paix, en harmonie dans la différence, en capacité d'initiative, en admiration et ouverture aux nouvelles valeurs, en constance, force, disponibilité pour de nouvelles entreprises, en fraternité, sincérité, accueil, écoute, collaboration, dans le soins apporté aux rapports humains et aux bonnes amitiés.¹¹⁴

127. Le cheminement de la vie spirituelle, justement parce que c'est un cheminement de recherche et d'expérience vécue de la vérité, du bien et de la beauté, est tissé par l'harmonie entre l'intelligence, l'affectivité, la volonté, la mémoire, les significations. Alors la formation s'exprime «dans une certaine fermeté d'âme, dans la capacité de prendre des décisions pondérées et dans la manière droite de juger des hommes et des événements».¹¹⁵

C'est un cheminement qui harmonise l'accomplissement du devoir, l'amour contemplatif, l'étude et l'action extérieure, comme processus nécessaire pour l'«unité de la vie» de l'apôtre.

Le conseil spirituel aide à connaître et à dépasser sa propre fragilité, dans le domaine des décisions, des souvenirs, des sentiments et des conditionnements sociologiques, culturels et psychologiques.

128. Dans la direction spirituelle on trouve une aide pour mieux programmer le temps de la prière, de la vie familiale, communautaire, de l'engagement envers les enfants, du travail et du repos, en valorisant le silence intérieur, et même celui extérieur, et en découvrant la signification positive des difficultés et de la souffrance.

L'accompagnement à ce niveau à la fois humain et chrétien peut répondre à trois questions: qui suis-je? (identité), avec qui suis-je? (relations), dans quel but? (mission). Sous l'action de la grâce divine, les critères, les désirs, les motivations, les valeurs et les attitudes deviennent foi, espérance et charité avec les vertus morales qui s'en suivent: il s'agit d'une vie dans le Christ. L'être, dans sa dimension humaine et chré-

¹¹⁴ Cf. CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 3; *Optatam totius*, 11; JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 43-44, 72: *Lc.*, 731-736, 783-787; Directoire pour la vie et le ministère des prêtres *Dives Ecclesiae*, 76.

¹¹⁵ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Optatam totius*, 11.

tienne, s'éduque pour arriver à se réaliser en aimant dans la vérité du don de soi à Dieu et aux frères.

En tout ce développement il faut tenir compte du rapport entre la grâce et la nature (comme pour le rapport entre foi et raison) en distinguant et en harmonisant, puisque «la Grâce ne détruit pas la nature, mais au contraire elle la perfectionne».¹¹⁶ C'est un thème de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de concrétiser certaines orientations et certains moyens qui respectent la différence de psychologie et de culture, comme aussi la diversité des charismes qui s'insèrent dans les différentes circonstances humaines et, surtout, les contenus de la foi.

129. Il est nécessaire de trouver une unité entre nature et grâce, cette dernière prévalant, comme participation à la vie nouvelle ou vie divine. «Un des aspects de l'esprit techniciste moderne se vérifie dans la tendance à ne considérer les problèmes et les mouvements liés à la vie intérieure que d'un point de vue psychologique, et cela jusqu'au réductionnisme neurologique. L'homme est ainsi privé de son intériorité, et l'on assiste à une perte progressive de la conscience de la consistance ontologique de l'âme humaine, avec les profondeurs que les Saints ont su sonder. *Le problème du développement est strictement lié aussi à notre conception de l'âme humaine*, dès lors que notre moi est souvent réduit à la psyché et que la santé de l'âme se confond avec le bien-être émotionnel. Ces réductions se fondent sur une profonde incompréhension de la vie spirituelle et elles conduisent à méconnaître que le développement de l'homme et des peuples dépend en fait aussi de la résolution de problèmes de nature spirituelle».¹¹⁷

130. La connaissance des tempéraments et des caractères aidera à modérer et à orienter: par exemple, si on reprend une typologie 'classique' chez les Pères, comme celle d'Hippocrate, on fera en sorte que les aspirations à de grandes choses ne dégénèrent pas en orgueil et en autosuffisance (tempérament colérique), que l'affabilité ne déchoie pas en vanité et superficialité (tempérament sanguin), que la tendance à la vie intérieure et à la solitude ne coure pas le risque de tomber dans la

¹¹⁶ SAINT THOMAS, *Summa Theologica*, I, 1, 8 ad 2.

¹¹⁷ BENOÎT XVI, Let. enc. *Caritas in veritate*, 76.

passivité et le découragement (tempérament mélancolique), que la persévérance et le calme ne risquent pas de devenir négligence (tempérament flegmatique).

C'est à ce niveau, à cette dimension humaine que se présente le thème de l'«aide psychologique»: cet accompagnement «peut être aidé en certains cas et dans des conditions déterminées, mais non être substitué, par des formes d'analyse ou d'aide psychologique».¹¹⁸ À ce propos, on pourra consulter les documents de l'Église qui présentent tant l'opportunité que les conditions dans lesquelles on peut employer correctement ces moyens humains.¹¹⁹

131. Comme il est logique, dans la direction spirituelle on privilégie le *niveau ou la dimension spirituelle*, parce que le conseil vise principalement à améliorer la fidélité à la vocation personnelle, le rapport avec Dieu (la prière, la contemplation), la sainteté ou perfection, la fraternité ou communion ecclésiale, la disponibilité pour l'apostolat.

Pour cela, le programme de vie spirituelle doit s'orienter sur la base d'un projet (des lignes de vie spirituelle), de quelques objectifs adaptés à la maturité spirituelle de la personne accompagnée, et des moyens pour les atteindre.

132. La dimension humaine-chrétienne et spirituelle doit s'alimenter grâce à l'étude et à la lecture. On pourrait parler de *dimension intellectuelle ou doctrinale* de la direction spirituelle. La formation intellectuelle (nécessaire pour la vie spirituelle) doit continuer et s'élargir dans la vie, en s'inspirant des saints, des auteurs spirituels et des écrits classiques de spiritualité.

La direction spirituelle, dans cette dimension intellectuelle ou doctrinale, oriente vers le mystère du Christ annoncé, célébré et vécu: «vers

¹¹⁸ JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 40: *L.c.*, 725.

¹¹⁹ A ce propos: CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, Orientations éducatives pour la formation au célibat sacerdotal (11 avril 1974); Directives sur la formation des séminaristes concernant les problèmes liés au mariage et à la famille (19 Mars 1995); Instruction sur les critères de discernement de la vocation envers les personnes avec tendances homosexuelles en vue de leur admission au Séminaire et aux ordres Sacrés (4 novembre 2005): *AAS* 97 (2005), 1007-1013; Orientations pour l'utilisation des compétences psychologiques dans l'admission et dans la formation des candidats au sacerdoce (29 juin 2008).

le mystère du Christ, qui pénètre toute l'histoire du genre humain, agit continuellement dans l'Église et œuvre principalement à travers le ministère sacerdotal». ¹²⁰ L'orientation christologique de la vie spirituelle constitue la base la meilleure pour un bon résultat dans la prédication et dans la conduite des fidèles sur le chemin de la contemplation, de la charité et de l'apostolat.

La direction spirituelle, avec cette dimension doctrinale, favorise le goût pour l'étude individuelle et partagée, en plus de la lecture assidue (individuelle et partagée) des grands classiques de la spiritualité de tous les temps, de l'Orient comme de l'Occident.

133. Le domaine de l'engagement apostolique fait nécessairement partie du conseil et de l'accompagnement spirituels. Il faut donc examiner les motivations, les préférences, les réalités concrètes, de sorte que la personne accompagnée soit davantage disponible à l'apostolat. La fidélité au Saint Esprit inspire «une audace tranquille qui pousse [les Apôtres] à transmettre aux autres leur expérience de Jésus et l'espérance qui les anime». ¹²¹ Ce n'est qu'avec cette liberté spirituelle que l'apôtre saura affronter les difficultés personnelles et ambiantes de chaque époque.

La direction spirituelle, dans cette dimension apostolique ou pastorale, comprend la façon de rendre témoignage, d'annoncer le Christ, de célébrer la liturgie, de servir dans les différents domaines de la charité.

Si la direction spirituelle fait défaut dans le cheminement vers la perfection et la générosité évangélique, il sera difficile que les plans pastoraux incluent l'orientation principale de la pastorale elle-même, qui consiste à conduire les personnes et les communautés à la sainteté ou à l'identification au Christ (cf. *Col* 1,28; *Gal* 4,19).

134. La pratique de la direction spirituelle aide à faire en sorte que la formation théologique et pastorale soit relationnelle. N'importe quel thème doctrinal et pratique donne l'occasion de vivre la rencontre per-

¹²⁰ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Optatum totius*, 14.

¹²¹ JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 24: *AAS* 83 (1991), 270-271.

sonnelle avec le Christ (cf. *Mc* 3,13-14; *Jn* 1,39) et la manière de le suivre selon l'Évangile (cf. *Mt* 4, 19-22; *Mc* 10, 21-31.38), en communion avec les frères (cf. *Lc* 10,1; *Jn* 17, 21-23), pour partager et continuer la mission (cf. *Jn* 20, 21). Le service de la direction spirituelle contribue à une formation personnelle pour construire l'Église communion.¹²²

¹²² Sur la direction spirituelle, en plus des autres documents déjà cités, voir aussi: CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 9; 18; Décr. *Optatum totius* 3; 8; 19; JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 40; 50; 81: *Lc.*, 725, 747, 799-800; Exhort. ap. post-synodale *Vita consecrata*, 21; 67; 46: *Lc.*, 394-395, 442-443, 418-420; *CIC*, cc. 239; 246; *CCEO*, cc. 337-339; 346 § 2; CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Dives Ecclesiae*, 39, 54, 85, 92; CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis (19 mars 1985), 44-59; *Lettre Circulaire sur quelques aspects plus urgents de la formation spirituelle dans les Séminaires* (6 janvier 1980); *Directives concernant la préparation des éducateurs dans les Séminaires* (4 novembre 1993), 55; 61 (directeur spirituel); CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Directives concernant la formation dans les Instituts Religieux *Potissimum Institutioni* (2 février 1990), 13; 63; *AAS* 82 (1990), 479; 509-510; Instruction *Repartir du Christ: nouvel engagement de la vie consacrée dans le troisième millénaire* (19 mai 2002), 8; CONGRÉGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, *Guide de Vie Pastorale pour les Prêtres diocésains dans les Églises qui dépendent de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples* (1 octobre 1989), 19-33 (spiritualité et vie sacerdotale).

CONCLUSION:
«QUE LE CHRIST SOIT FORMÉ EN VOUS»
(*Gal* 4, 19)

135. Les «*munera*» sacerdotaux, lorsque ils sont exercés avec l'esprit du Christ, laissent au cœur la marque de la «joie pascalle»¹²³ et de la «joie dans l'espérance» (*Rm* 12, 12). Jean-Paul II le rappelait en commémorant le second centenaire de la naissance du Saint Curé d'Ars: «Soyez-en toujours convaincus, chers frères prêtres: ce ministère de la miséricorde est un des plus beaux et des plus consolants. Il vous permet d'éclairer les consciences, de leur pardonner et de leur redonner vigueur au nom du Seigneur Jésus, d'être pour elles des médecins et des conseillers spirituels; il reste l'irremplaçable manifestation et le test du sacerdoce ministériel».¹²⁴

136. Dans le ministère de «médecin et conseiller spirituel», il ne s'agit pas seulement de pardonner les péchés mais également d'orienter la vie chrétienne pour correspondre généreusement au projet de Dieu Amour. La générosité avec laquelle le prêtre ministre répond à ce projet facilite l'épanouissement concret des grâces que le Saint Esprit donne à son Église à chaque époque. Le Concile Vatican II l'affirme quand, «pour atteindre son but pastoral de renouvellement intérieur de l'Eglise, de diffusion de l'Evangile dans le monde entier et de dialogue avec le monde d'aujourd'hui, il rappelle instamment à tous les prêtres qu'avec l'aide des moyens adaptés que l'Eglise leur propose, ils doivent s'efforcer de vivre de plus en plus une sainteté qui fera d'eux des instruments toujours plus adaptés au service du peuple de Dieu tout entier».¹²⁵

Les «*munera*» prophétiques, liturgiques et diaconaux, exercés dans cet esprit, feront en sorte que le contenu des quatre Constitutions du Concile Vatican II soient appliqués à une Église qui, étant «sacrement» c'est-à-dire signe transparent du Christ (*Lumen gentium*), est l'Église de la Parole (*Dei Verbum*), du Mystère Pascal (*Sacrosanctum Concilium*), insérée

¹²³ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 11.

¹²⁴ JEAN-PAUL II, *Lettre aux prêtres pour le Jeudi Saint* 1986, 7: *l.c.*, 696.

¹²⁵ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 12.

dans le monde et solidaire avec lui (*Gaudium et Spes*); elle est *mystère de communion pour la mission*.

Comme cela s'est toujours produit lors de la mise en œuvre des Conciles précédents, tout ceci comporte l'engagement des baptisés sur la voie de la sainteté et de l'apostolat.

137. La pastorale de la sainteté, que l'on annonce dans la prédication et qui se réalise particulièrement dans le *sacrement de la réconciliation et dans la direction spirituelle*, toujours en rapport avec l'Eucharistie, se met en œuvre principalement à travers le ministère sacerdotal. Il faut des ministres qui vivent joyeusement ce service, lequel produira certainement de grands fruits et dissipera les doutes et les découragements.

138. Il faut imprégner d'«âme» ou de «spiritualité» les valeurs actuelles du progrès et de la technique, comme l'affirme le Pape Benoît XVI: «Le développement doit comprendre une croissance spirituelle et pas seulement matérielle, parce que la personne humaine est une «unité d'âme et de corps», née de l'amour créateur de Dieu et destinée à vivre éternellement... Il n'y a pas de développement plénier ni de bien commun universel sans le bien spirituel et moral des personnes, considérées dans l'intégrité de leur âme et de leur corps».¹²⁶

La direction ou l'accompagnement spirituel des baptisés est un processus passionnant, qui pousse le confesseur lui-même ou le directeur spirituel à vivre joyeusement son propre cheminement de don de soi au Seigneur. «Il demande des yeux et un cœur nouveaux, capables de dépasser la vision matérialiste des événements humains et d'entrevoir dans le développement un "au-delà" que la technique ne peut offrir. Sur ce chemin, il sera possible de poursuivre ce développement humain intégral dont le critère d'orientation se trouve dans la force active de la charité dans la vérité».¹²⁷

Alors les prêtres expérimenteront que «dans leur travail ils ne sont jamais seuls»,¹²⁸ sachant que c'est le Christ ressuscité qui les envoie, les accompagne et les attend; c'est lui qui marche avec eux dans le «dessein de salut de Dieu... qui ne se réalise que peu à peu... vers l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce qu'il atteigne toute sa taille».¹²⁹

¹²⁶ BENOÎT XVI, Let. enc. *Caritas in veritate*, 76.

¹²⁷ *Ibidem*, n. 77.

¹²⁸ CONC. OECUM. VAT. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, 22.

¹²⁹ *Ibidem*.

139. La réforme incessante de la vie de l'Église a besoin du ton sans équivoque de l'espérance. Le développement des vocations sacerdotales, de la vie consacrée, et de l'engagement ecclésial des laïcs sur la voie de la sainteté et de l'apostolat demande un renouvellement et un développement du ministère de la réconciliation et de la direction spirituelle, exercés avec conviction enthousiaste et don généreux de soi. Tel est le «nouveau printemps» souhaité par Jean-Paul II: «Jamais comme aujourd'hui l'Église n'a eu l'occasion de faire arriver l'évangile, par le témoignage et la parole, à tous les hommes et à tous les peuples. Je vois l'aube d'une nouvelle ère missionnaire qui deviendra un jour radieux et riche en fruits, si tous les chrétiens et, en particulier, les missionnaires et les jeunes Eglises répondent avec générosité et sainteté aux appels et aux défis de notre temps».¹³⁰

140. Les nouvelles situations et les nouvelles grâces permettent d'espérer une nouvelle ferveur apostolique: «Comme les Apôtres après l'ascension du Christ, l'Église doit se rassembler dans le Cénacle “avec Marie, la Mère de Jésus” (Ac 1, 14), pour implorer l'Esprit et obtenir force et courage pour s'acquitter du mandat missionnaire. Nous aussi, bien plus que les apôtres, nous avons besoin d'être transformés et guidés par l'Esprit».¹³¹ Le ministère de la réconciliation et le service de la direction spirituelle constitueront une aide déterminante dans ce processus constant d'ouverture et de fidélité de toute l'Église et, en particulier, du sacerdoce ministériel à l'action actuelle du Saint Esprit.

Du Vatican, le 9 mars 2011

Mercredi des Cendres


MAURO Card. PIACENZA

Préfet

+ 

✠ CELSO MORGIA IRUZUBIETA
Archevêque tit. de Alba marittima
Secrétaire

¹³⁰ JEAN-PAUL II, Let. enc. *Redemptoris missio*, 92: Lc., 339.

¹³¹ *Ibidem*.

INDEX DES MATIÈRES

- Absolution des péchés: 36-47.
Accueil (v. miséricorde): 51-57; 109-113.
Actualité de la direction spirituelle: 64-76.
Actualité du sacrement de la pénitence: 7-23; 61-63.
Amour de Dieu (v. charité, miséricorde, pardon): 51-57.
Amour fraternel (v. charité).
Appel à la sainteté: 28-31; 48-50; 87-97; 110-116; 122-124.
Apostolat: 133-140.
Apôtres: 9-11; 110-120.
Association (v. communauté ecclésiale): 117-121.

Baptême: 25-27; 32-35.
Bon Pasteur: 28-31; 51-60; 111-116.

Caractères: 125-134.
Carême (v. pénitence): 36-40.
Cas spéciaux de direction spirituelle: 87-97.
Catéchisme de l'Église Catholique (v. documents de l'Église): 25-31; 39-43.
Célébration liturgique du sacrement de la pénitence: 41-43.
Célébration personnelle et communautaire: 41-43.
Charité: 64-65.
Charité pastorale: 44-47; 51-56.
Chemin de perfection (v. sainteté): 28-31; 81-83; 87-97.
Chemin de prière: 81-83.
Christ Bon Pasteur: 28-31; 51-57; 110-116.
Christ Prêtre et Victime: 61-63.
Code de droit canonique: 44-47; 58-59 (pénitence); 87-97 (direction spirituelle).
Cœur du Christ: 22; 32; 61-63.
Communauté ecclésiale (v. Église, vie communautaire): 14-18; 25-27; 36-42; 51-57; 74-76; 78-80.
Communauté ecclésiale (v. Église, communauté, règles, vie communautaire): 70-73; 125-134.
Communauté des Saints: 9-11.
Concile Vatican II (passim, dans les citations des documents): Conclusion (synthèse des Constitutions).
Confession en rapport avec la direction spirituelle: 41-42; 74-76.

Confession des péchés: 25-27.
 Confessionnal: 41-47.
 Configuration au Christ (v. imitation, sainteté, «sequela» ou fidélité évangé-
 lique): 48-50.
 Conscience (v. examen de conscience): 14-18 (formation); 81-83.
 Conseils évangéliques: 117-121.
 Conseil spirituel (v. direction spirituelle): 70-73.
 Contemplation (v. prière): 81-83.
 Contrition, douleur des péchés: 36-43.
 Conversion: 12-13; 21-27.
 Croix (v. mystère pascal): 87-97; 117-121.
 Curé d'Ars: 1-6; 19-20; 28-35; 51-59; 74-76.
 Dieu Amour (v. amour de Dieu, miséricorde): 21-23.
 Difficultés actuelles: 61-63.
 Directeur spirituel, qualités: 84-86.
Direction spirituelle: Itinéraire historique (64-65); actualité et importance (64-
 76); nature et fondement théologique (77); objectif (78-80); terminolo-
 gie: direction spirituelle, conseil spirituel, accompagnement spirituel (77);
 action du Saint Esprit, discernement personnel et communautaire de l'Es-
 prit, prière au Saint Esprit (66-73; 78-80; 98-100); chercher la volonté de
 Dieu (78-80; 98-100); itinéraire de prière et de perfection (81-83; 87-97;
 125-134); appel universel à la sainteté-perfection de la charité (81-83); le
 directeur: qualités (84-86); le disciple: qualités, docilité, situations, liberté
 de choix (74-76; 110-116); prêtre disciple (74-76; 110-116), ministère du
 prêtre (70-73; 110-116), moyen de sainteté pour le prêtre (74-76); diriger
 spirituellement selon les vocations (84-86): prêtres (110-121), vie consa-
 crée (117-121), laïcs (122-124); liberté de choix; niveaux et dimensions:
 humaine, spirituelle, intellectuelle, apostolique (125-134); formation pour
 pouvoir donner et recevoir la direction spirituelle (66-69); dans les projets
 de pastorale (74-76); témoignage et enseignement du Saint Curé d'Ars
 (74-76), documents de l'Église (125-134). Voir d'autres aspects dans les
 rubriques de cet index.
 Direction spirituelle en rapport avec la confession: 41-43; 70-76.
 Direction spirituelle de la part du prêtre ministre: 74-76.
 Discernement de l'Esprit: 66-69; 78-80; 98-100.
 Discernement vocationnel: 70-73.
 Disciple, art d'être disciple: 106-109.
 Disponibilité ministérielle: 48-57.
 Doctrine sociale, progrès, développement: 70-73; 135-140.

Documents de l'Église: Voir les notes bibliographiques, spécialement à la fin de la première (61-63) et de la deuxième partie (125-134).

Douceur: 61-63.

Douleur des péchés (cf. contrition).

Église (v. communion ecclésiale, communautés ecclésiales): 7-11; 14-18.

Équilibre entre grâce et nature humaine (v. grâce): 64-65; 125-134.

Esprit Saint (v. discernement): 36-40; 78-83; 98-100.

Esprit du mal: 78-80; 98-100.

États de vie: 84-86; 110-124.

Étapes de la vie spirituelle: 81-83; 87-97.

Étude (v. formation intellectuelle): 66-69.

Eucharistie: 14-18.

Évangélisation (v. apostolat, mission).

Examen de conscience: 36-40; 87-97.

Examen particulier: 106-109.

Exercices Spirituels: 117-121.

Expiation: 36-40.

Famille (v. mariage): 32-35. Voir note bibliographique à la fin de la première partie.

Fidélité au Christ et à l'Église: 61-63.

Figures sacerdotales, confesseurs: 14-15.

Foi: 9-11; 25-40.

Formation à la direction spirituelle: 66-69.

Formation des fidèles: 14-18; 58-59.

Formation des ministres: 14-18; 58-59.

Formation humaine: 125-134.

Formation initiale: 66-69.

Formation intellectuelle: 125-134.

Formation permanente: 66-69.

Formation spirituelle: 66-69; 125-134.

Gloire de Dieu (v. sainteté, volonté de Dieu).

Grâce: 32-35; 61-63; 64-65; 87-97; 125-134.

Histoire de la direction spirituelle: 64-65.

Histoire du salut (v. liturgie, mystère pascal, salut).

Itinéraire de sainteté, de vie spirituelle: 28-31; 48-50; 87-97.

Jeunesse: 74-76.

Joie: 7-8; 21-23.

Justice: 74-76.
 Justification (v. Grâce).
 Kérygme: 9-11.
 Laïcs: 122-124.
 Liberté de choix: 44-47; 74-76.
 Liturgie: 41-43.
 Magistère ecclésiastique (v. documents de l'Église).
 Marie: Introduction; 1-6; 21-23; 60.
 Mariage: 32-35 (voir note bibliographique à la fin de la première partie).
 Ministère et direction spirituelle: 70-73; 110-116.
 Ministère, ministres de la réconciliation (pénitence): 24-63.
 Miséricorde de Dieu et de l'Église: 21-23; 58-60.
 Mission (v. apostolat): 125-134.
 Mission du Christ prolongée dans l'Église: 9-11.
 Morale (v. vertu): 61-63; 125-134.
 Morale matrimoniale (v. famille, mariage).
 Mystère pascal (célébration pascale, chemin de résurrection): 9-11; 21-23.
 Normes disciplinaires du sacrement: 44-47.
 Notre Père: 32-35.
 Noviciats (v. formation initiale).
 Paix (v. réconciliation): 14-18.
 Pardon: 25-27.
 Pasteurs (v. Bon Pasteur, charité pastorale): 14-18.
 Pastorale: 7-8; 14-18.
 Pastorale vocationnelle: 66-69.
 Péch , sens du pé  : 25-31; 36-40.
 Pénitent: 36-40.
 Pénitence: 25-27; 41-43.
 Pénitencerie: voir note bibliographique à la fin de la première partie.
 Père (v. amour de Dieu, Dieu Amour, miséricorde, Notre Père): 25-27.
 Perfection chrétienne (v. charité, sainteté).
 Phénomènes extraordinaires: 87-97.
 Presbyterium: 110-116.
 Première communion et confession: 28-31.
 Prêtre diocésain: 110-121.
 Prêtre et vie consacrée: 117-121.
 Prêtre comme pénitent et comme disciple spirituel: 14-18; 74-76; 110-116.

Prière: 81-83.

Projet de vie sacerdotale: 117-121.

Prudence: 44-47.

Psychologie: 87-97; 125-134.

Qualités du directeur spirituel: 101-105.

Qualités du disciple spirituel: 106-109.

Radicalité, radicalisme (v. «sequela» évangélique).

Réconciliation: 12-18.

Rédemption (v. croix, mystère pascal, sang): 9-11; 64-65.

Renouvellement pastoral: 7-8.

Réserve (secret): 32-35.

Résolutions: 41-43; 51-57; 87-97.

Résurrection (v. mystère pascal).

Rituel de la Pénitence: 41-47.

Sacerdoce ministériel: 110-121.

Sacrement de la pénitence: Institution (9-11); nature et fondements théologiques (24); mission du Christ prolongée dans l'Église (7-8); mystère de grâce (14-18); importance actuelle et besoin (7-23); célébration pascale (25-27); fruits de sainteté (25-35); ministre: confesseur, attitudes, qualités, accueil, invitation à la sainteté, devoirs, père, maître, juge, médecin, pasteur (36-40); célébration: liturgie, actes du pénitent et ministère du confesseur (41-43); célébration personnelle et communautaire (41-47); pénitent: types, situations, qualités (32-40; 44-47); confession des péchés et contrition, douleur des péchés (36-40); expiation et résolutions (24; 36-40); terminologie du sacrement: confession, pénitence, réconciliation (25-27); le prêtre comme pénitent (14-18); difficultés actuelles (36-40); liberté de choix du confesseur (44-47); orientations pastorales (58-59); ministère de miséricorde (21-23; 58-60); fidélité aux règles disciplinaires comme expression de la charité pastorale (44-47); accueil paternel (51-57); témoignage et enseignement du Saint Curé d'Ars (19-20; 51-59); invitation pressante à la disponibilité ministérielle (48-57); documents de l'Église (61-63); formation permanente du confesseur et des pénitents (58-59). Voir d'autres aspects dans les rubriques de cet index.

Sacrement de la pénitence en rapport avec la direction spirituelle: 41-43; 70-76.

Sacrifice: 36-40.

Saints Confesseurs: 14.

Saints et direction spirituelle: 64-65.

Sainteté: 28-31; 48-50; 87-97.
 Salut, dialogue de salut (v. grâce): 110-116.
 Sang du Christ: 9-11; 110-116.
 Séminaire, séminaristes (v. formation initiale): 66-69; 87-97; 125-134.
 «Sequela» ou fidélité évangélique: 110-124.
 Service (v. disponibilité ministérielle).
 Signes des temps: 98-100.
 Situations actuelles: 7-23; 64-76.
 Souffrance: 125-134.
 Spiritualité: 125-134.
 Spiritualité du laïcat: 122-124.
 Spiritualité du prêtre ministre: 110-121.
 Spiritualité de la vie consacrée: 117-121.
 Tempéraments: 125-134.
 Tentations (et esprit du mal): 98-100.
 Terminologie sur la direction spirituelle: 64-65; 77.
 Terminologie sur le sacrement de la pénitence: 25-27.
 Témoignage des pasteurs: 14-18.
 Théologie de la perfection (de la spiritualité): 66-69.
 Trinité, vie trinitaire: 12-13; 51-57.
 Unité de l'Église (v. réconciliation).
 Unité de vie: 110-121; 125-134.
 Vatican II (v. documents de l'Église, citations des documents).
 Vertus: 110-134.
 Vertus humaines: 125-134.
 Vie Apostolique: 117-121.
 Vie communautaire (v. communauté ecclésiale): 74-76; 78-80; 87-97; 101-105; 117-121; 125-134.
 Vie consacrée: 117-121.
 Vie sacerdotale (cf. sacerdoce ministériel).
 Vie spirituelle (v. spiritualité): 70-73.
 Vie spirituelle: 81-83; 87-97.
 Vocation: 70-73; 84-86.
 Volonté de Dieu: 78-80; 98-100.
 Zèle apostolique (v. apostolat, disponibilité ministérielle).

APPENDICE I

EXAMEN DE CONSCIENCE POUR LES PRÊTRES

1. « *Pour eux je me consacre moi-même, pour qu'ils soient eux aussi consacrés dans la vérité* » (Jn 17,19)

Est-ce que j'envisage sérieusement la sainteté dans mon sacerdoce ? Suis-je convaincu que la fécondité de mon ministère sacerdotal vient de Dieu et que, avec la grâce du Saint Esprit, je dois m'identifier au Christ et donner ma vie pour le salut du monde ?

2. « *Ceci est mon corps* » (Mt 26,26)

Le Saint Sacrifice de la Messe est-il le centre de ma vie intérieure ? Est-ce que je me prépare bien, est-ce que je célèbre avec dévotion et après, est-ce que je me recueille pour rendre grâce ? La Messe constitue-t-elle le point de référence habituelle dans ma journée pour louer Dieu, le remercier de ses bienfaits, recourir à sa bienveillance et réparer pour mes péchés et pour ceux de tous les hommes ?

3. « *Le zèle pour ta maison me dévore* » (Jn 2,17)

Est-ce que je célèbre la Messe selon les rites et les règles établies, avec une motivation authentique, avec les livres liturgiques approuvés ? Suis-je attentif aux saintes espèces conservées dans le tabernacle, en les renouvelant périodiquement ? Quel est mon soin des vases sacrés ? Est-ce que je porte avec dignité tous les vêtements sacrés prescrits par l'Église, en tenant compte du fait que j'agis *in persona Christi Capitis* ?

4. « *Demeurez dans mon amour* » (Jn 15,9)

Est-ce que je trouve de la joie à rester devant Jésus-Christ présent au Très Saint Sacrement, ou dans ma méditation et mon adoration silencieuse ? Suis-je fidèle à la visite quotidienne au Très Saint Sacrement ? Mon trésor est-il dans le Tabernacle ?

5. « *Explique-nous la parabole* » (Mt 13,36)

Est-ce que je fais tous les jours ma méditation avec attention, en cherchant à dépasser toute sorte de distraction qui me séparerait de Dieu, en cherchant la lumière du Seigneur que je sers ? Est-ce que je médite assidûment la Sainte Écriture ? Est-ce que je récite avec attention mes prières habituelles ?

6. *Il faut «prier sans cesse, sans se lasser» (Lc 18,1)*

Est-ce que je célèbre quotidiennement la Liturgie des Heures intégralement, dignement, attentivement et avec dévotion? Suis-je fidèle à mon engagement envers le Christ en cette dimension importante de mon ministère, en priant au nom de toute l'Église ?

7. *«Viens et suis-moi» (Mt 19,21)*

Notre Seigneur Jésus-Christ est-il le vrai amour de ma vie ? Est-ce que j'observe avec joie l'engagement de mon amour envers Dieu dans la continence du célibat ? Me suis-je arrêté consciemment sur des pensées, des désirs ou ai-je commis des actes impurs? ai-je tenu des conversations inconvenantes ? Me suis-je mis dans l'occasion prochaine de pécher contre la chasteté ? Ai-je gardé mon regard ? Ai-je été prudent dans la manière de traiter avec les diverses catégories de personnes ? Ma vie témoigne-t-elle, pour les fidèles, que la pureté est quelque chose de possible, de fécond et d'heureux ?

8. *«Qui es-Tu ?» (Jn 1,20)*

Dans ma conduite habituelle, est-ce que je trouve des éléments de faiblesse, de paresse, de lassitude ? Mes conversations sont-elles conformes au sens humain et surnaturel qu'un prêtre doit avoir ? Suis-je attentif à faire en sorte que dans ma vie ne s'introduisent pas des aspects superficiels ou frivoles ? Dans toutes mes actions suis-je cohérent avec ma condition de prêtre?

9. *«Le Fils de l'homme n'a pas où poser la tête» (Mt 8,20)*

Est-ce que j'aime la pauvreté chrétienne ? Est-ce que je repose mon cœur en Dieu et suis-je détaché, intérieurement, de tout le reste ? Suis-je disposé à renoncer, pour mieux servir Dieu, à mes commodités actuelles, à mes projets personnels, à mes affections légitimes? Est-ce que je possède des choses superflues, ai-je fait des frais inutiles ou est-ce que je me laisse prendre par l'anxiété des biens de consommation? Est-ce que je fais mon possible pour vivre les instants de repos et de congé en présence de Dieu, en me rappelant que je suis prêtre toujours et partout, même en ces instants?

10. *«Tu as tenu cachées ces choses aux savants et aux intelligents et tu les as révélées aux petits» (Mt 11,25)*

Y a-t-il dans ma vie des péchés d'orgueil: des difficultés intérieures, des susceptibilités, de l'irritation, de la résistance à pardonner, une tendance au découragement, etc. ? Est-ce que je demande à Dieu la vertu de l'humilité ?

11. «*Et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau*» (Jn 19,34)

Ai-je la conviction que, en agissant «dans la personne du Christ», je suis directement impliqué dans le Corps même du Christ, l'Église ? Puis-je dire sincèrement que j'aime l'Église et que je sers avec joie sa croissance, ses causes, chacun de ses membres, toute l'humanité ?

12. «*Tu es Pierre*» (Mt 16,18)

Nil sine Episcopo – rien sans l'Évêque – disait Saint Ignace d'Antioche : ces paroles sont-elles à la base de mon ministère sacerdotal ? Ai-je reçu docilement des commandements, des conseils ou des corrections de mon Ordinaire ? Est-ce que je prie spécialement pour le Saint-Père, en pleine union avec ses enseignements et ses intentions ?

13. «*Aimez-vous les uns les autres*» (Jn 13,34)

Me suis-je comporté avec mes frères prêtres avec une charité empressée ou, au contraire, me suis-je désintéressé d'eux par égoïsme, apathie ou insouciance ? Ai-je critiqué mes frères dans le sacerdoce ? Ai-je été auprès de ceux qui souffrent physiquement ou moralement ? Est-ce que je vis la fraternité pour que personne ne soit seul ? Est-ce que je traite tous mes frères prêtres et aussi les fidèles laïcs avec la même charité et la même patience que le Christ ?

14. «*Je suis le chemin, la vérité et la vie*» (Jn 14,6)

Est-ce que je connais en profondeur les enseignements de l'Église ? Est-ce que je les assimile et les transmets fidèlement ? Suis-je conscient du fait qu'enseigner ce qui ne correspond pas au Magistère, tant solennel qu'ordinaire, constitue un grave abus, qui comporte des dommages pour les âmes ?

15. «*Va et dorénavant ne pêche plus*» (Jn 8,11)

L'annonce de la Parole de Dieu conduit les fidèles aux sacrements. Est-ce que je me confesse régulièrement et fréquemment, conformément à mon état et aux choses saintes que je traite ? Est-ce que je célèbre avec générosité le Sacrement de la Réconciliation ? Suis-je largement disponible à la direction spirituelle des fidèles en y dédiant un temps particulier ? Est-ce que je prépare avec soin la prédication et la catéchèse ? Est-ce que je prêche avec zèle et amour de Dieu ?

16. «*Il appela à lui ceux qu'il voulut et ils vinrent à lui*» (Mc 3,13)

Suis-je attentif à percevoir les germes de vocation au sacerdoce et à la vie consacrée ? Est-ce que je me préoccupe de répandre parmi tous les fidèles

une plus grande conscience de l'appel universel à la sainteté ? Est-ce que je demande aux fidèles de prier pour les vocations et pour la sanctification du clergé ?

17. *«Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir»* (Mt 20,28)

Ai-je cherché à me donner aux autres dans le quotidien, en servant évangéliquement ? Est-ce que je manifeste la charité du Seigneur même à travers les œuvres ? Vois-je dans la Croix la présence de Jésus-Christ et le triomphe de l'amour ? Est-ce que mon quotidien est caractérisé par l'esprit de service ? Est-ce que je considère que l'exercice de l'autorité liée à mon office est aussi une forme indispensable de service ?

18. *«J'ai soif»* (Jn 19,28)

Ai-je prié et me suis-je sacrifié vraiment et avec générosité pour les âmes que Dieu m'a confiées ? Est-ce que j'accomplis mes devoirs pastoraux ? Ai-je de la sollicitude aussi pour les âmes des fidèles défunts ?

19. *«Voici ton fils ! Voici ta mère !»* (Jn 19,26-27)

Fais-je recours, plein d'espérance, à la Sainte Vierge, la Mère des prêtres, pour aimer et faire aimer davantage son Fils Jésus ? Est-ce que je cultive la piété mariale ? Est-ce que je réserve un temps tous les jours pour le Saint Rosaire ? Est-ce que j'ai recours à Sa maternelle intercession dans la lutte contre le démon, la concupiscence et l'esprit du monde ?

20. *«Père, entre tes mains je remets mon esprit»* (Lc 23.44)

Suis-je prompt pour assister et administrer les sacrements aux moribonds ? Est-ce que je considère dans ma méditation personnelle, dans ma catéchèse et ma prédication ordinaire la doctrine de l'Église sur les fins dernières ? Est-ce que je demande la grâce de la persévérance finale et invite les fidèles à en faire autant ? Est-ce que j'offre fréquemment, et avec dévotion, les suffrages pour les âmes des défunts ?

APPENDICE II

PRIÈRES

PRIÈRE DU PRÊTRE AVANT D'ÉCOUTER LES CONFESSIONS

Donne-moi, Seigneur, la sagesse pour qu'elle m'assiste lorsque je me trouve au confessionnal, pour que je sache juger ton peuple avec justice et tes pauvres avec discernement. Fais que j'utilise les clés du Royaume des cieux pour n'ouvrir à personne qui mérite qu'il lui soit fermé, et que je ne ferme pas à celui qui mérite qu'il lui soit ouvert. Fais que mon intention soit pure, mon zèle sincère, ma charité patiente et mon travail fécond.

Que je sois docile mais pas faible, que mon sérieux ne soit pas sévère, que je ne méprise pas le pauvre ni ne flatte le riche. Fais que je sois aimable dans le réconfort des pécheurs, prudent dans la façon de les questionner et expert dans celle de les instruire.

Je te demande de me concéder la grâce d'être capable de les éloigner du mal, et diligent pour les confirmer dans le bien ; que je les aide à être meilleurs avec la maturité de mes réponses et avec la droiture de mes conseils ; que j'éclaire ce qui est obscur, en étant avisé dans les questions complexes et victorieux dans celles qui sont difficiles ; que je ne traîne pas en des entretiens inutiles ni ne me laisse contaminer par ce qui est corrompu ; qu'en sauvant les autres, je ne me perde pas moi-même. Amen.

ORATIO SACERDOTIS ANTEQUAM CONFESSIONES EXCIPIAT

Da mihi, Dómine, sédium tuárum assístrícem sapiéntiam, ut sciam iudícáre pópulum tuum in iustítia, et páuperes tuos in iudício. Fac me ita tractáre claves regní cælórum, ut nulli apériam, cui claudéndum sit, nulli claudam, cui aperiéndum. Sit inténtio mea pura, zelus meus sincérus, cáritas mea pátiens, labor meus fructuósus.

Sit in me lénitas non remíssa, aspéritas non sevéra; páuperem ne despícam, díviti ne adúlér. Fac me ad alliciéndos peccatóres suávem, ad interro-gándos prudéntem, ad instruéndos perítum.

Tribue, quæso, ad retrahéndos a malo sollértiam, ad confirmandos in bono sedulitátem, ad promovéndos ad melióra indústriam: in respónsis maturitátem, in consíliis rectitúdinem, in obscuris lumen, in impléxis sagacitátem, in árduis victóriam: inútilibus collóquiis ne detínear, pravis ne contáminer; álios salvem, me ipsum non perdam. Amen.

PRIÈRE DU PRÊTRE APRÈS AVOIR ÉCOUTÉ LES CONFESSIONS

Seigneur Jésus-Christ, doux amant et sanctificateur des âmes, je te prie de purifier mon cœur, par l'infusion du Saint Esprit, de tout sentiment ou

pensée vicieuse et de suppléer, dans ta bonté et miséricorde infinie, à tout ce qui dans mon ministère serait cause de péché à cause de mon ignorance ou de ma négligence. Je confie à tes très aimables blessures toutes les âmes que tu as menées à la pénitence et sanctifiées avec ton très précieux Sang, pour que tu les gardes toutes dans la crainte de toi et que tu les conserves par ton amour, que tu les maintiennes chaque jour avec de plus grandes vertus et les mènes à la vie éternelle. Toi qui vis et règnes avec le Père et le Saint Esprit pour les siècles des siècles. Amen

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, reçois mon ministère comme une offrande, par cet amour très digne avec lequel tu as absous sainte Marie-Madeleine et tous les pécheurs qui ont eu recours à toi; je te prie de suppléer et de satisfaire dignement à tout ce que j'aurais fait de manière négligente ou avec moins de dignité dans la célébration de ce Sacrement. Je confie à ton très doux Cœur tous et chacun de ceux que j'ai confessé et je te prie de les garder et de les préserver de toute rechute et de nous conduire, après les misères de cette vie, aux joies éternelles. Amen

ORATIO SACERDOTIS POSTQUAM CONFESSIONES EXCEPERIT

Dómine Iesu Christe, dulcis amátor et sanctificátor animárum, purífica, óbsecro, per infusiónem Sancti Spíritus cor meum ab omni affectióne et cogitatioe vitiósa, et quidquid a me in meo múnere sive per neglegéntiam, sive per ignorántiam peccátum est, tua infinitá pietáte et misericórdia supplére dignéris. Comméndo in tuis amabilíssimis vulnéribus omnes ánimas, quas ad pæniténtiam traxísti, et tuo pretiosíssimo Sáanguine sanctificásti, ut eas a peccátis ómnibus custódias et in tuo tímóre et amóre consérves, in virtútibus in dies magis promóveas, atque ad vitam perdúcas ætérnam: Qui cum Patre et Spíritu Sancto vivis et regnas in sácula sæculórum. Amen.

Dómine Iesu Christe, Fili Dei vivi, súscipe hoc obséquii mei ministérium in amóre illo superdigníssimo, quo beátam Mariám Magdalénam omnésque ad te confugiéntes peccatóres absolvísti, et quidquid in sacraménti huius administratione neglegénter minúsque digne perféci, tu per te supplére et satisfácere dignéris. Omnes et singulos, qui mihi modo conféssi sunt, comméndo dulcíssimo Cordi tuo rogans, ut eósdem custódias et a recidíva præsérvés atque post huius vitæ misériam mecum ad gáudia perdúcas ætérna. Amen.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	3
INTRODUCTION : VERS LA SAINTETÉ [1-6]	5

I. LE MINISTÈRE DE LA PÉNITENCE ET DE LA RÉCONCILIATION DANS LA PERSPECTIVE DE LA SAINTETÉ CHRÉTIENNE

1. Importance actuelle, moment de grâce	8
Une invitation urgente [7-8]	8
La mission du Christ à l'œuvre dans l'Église [9-11]	8
S'ouvrir à l'amour et à la réconciliation [12-13].	9
Le témoignage et le dévouement des pasteurs [14-18]	10
L'exemple du Saint Curé d'Ars [19-20]	12
Ministère de miséricorde [21-23]	13
2. Lignes fondamentales	14
Nature du sacrement de la pénitence [24]	14
Célébration pascale, démarche de conversion [25-27].	15
Sur le chemin de la sainteté [28-31]	16
Un mystère de grâce [32-35]	17
3. Quelques orientations pratiques	18
Le ministère qui suscite les dispositions du pénitent [36-40].	18
Célébration liturgique [41-43]	20
Les règles pratiques établies par l'Eglise comme expression de la charité pastorale [44-47]	21
Orienter sur le chemin de la sainteté conformément à l'action de l'Esprit Saint [48-50]	22
Disponibilité ministérielle et accueil paternel [51-57]	23
Une formation renouvelée et actualisée des prêtres pour guider les fidèles dans les diverses situations [58-60]	25
Nouvelles situations, nouvelles grâces, nouveau fervor des ministres [61-63]	26

II. LE MINISTÈRE DE LA DIRECTION SPIRITUELLE

1. Importance actuelle, moment de grâce	29
Parcours historique et actuel [64-65]	29
Formation sacerdotale pour cet accompagnement [66-69]	30
Direction spirituelle et ministère sacerdotal [70-73]	31
La Direction spirituelle que reçoivent les ministres ordonnés [74-76]	32
2. Lignes fondamentales	33
Nature et fondement théologique [77]	33
Objectif spécifique [78-80]	34
Dynamisme et processus [81-83]	35
Dans toutes les vocations ecclésiales [84-86]	36
3. Orientations pratiques	37
Itinéraire ou cheminement concret de vie spirituelle [87-97]	37
Le discernement du Saint Esprit dans la direction spirituelle [98-100]	41
Qualités du « directeur » [101-105]	42
Qualités de celui qui bénéficie de la direction spirituelle [106-109]	43
Direction spirituelle du prêtre [110-116]	44
La direction spirituelle dans la vie consacrée [117-121]	46
Direction des laïcs [122-124]	48
Harmonie entre les différents niveaux de formation dans le cheminement de la direction spirituelle [125-134]	50
CONCLUSION : « QUE LE CHRIST SOIT FORME EN VOUS » (<i>Gal 4, 19</i>) [135-140]	56
Vocabulaire, Index des matières	59
APPENDICE I – Examen de conscience pour les Prêtres	65
APPENDICE II – Prières	69